

LE MOUVEMENT OUVRIER ANGEVIN

(1914-1948)

Texte inédit présenté et annoté par Frédéric Dabouis



Le mouvement ouvrier angevin

(période 1914-1919)

A la veille de la 1^{re} guerre mondiale, la seule organisation syndicale, de l'époque en M.L., déclare ses objectifs suivants, lors de son congrès annuel, tenu à Cholet, en avril 1914.

Motion locale d'Angers - 18 Syndicats - 1377 adhérents.

- Les 1^{rs} les plus importants sont ceux du Bâtiment, des mécaniciens et des tisseurs de la Charente-Maritime, en particulier le fait du défilé de cette dernière.

C'est également celle des syndicats d'environ 1900 adhérents.

a) également près, la fédération des employés

150 adhérents, la section d'Alsace et Moselle

et 100 adhérents.

La loi sur le travail grève le 1^{er} août 1919, qui fait un échec, a été votée sans l'intervention de ces derniers, ^{pour ce} approuvant les 9000 entre 1904 et 1910.

L'Union locale de Cholet - compte 3 syndicats d'impression, textile, Bâtiment, Blanchissage, 445 adhérents.

Le Syndicat des Tisserands ne compte plus que 800 adhérents, alors que dans les années qui suivront sa fondation (1888-1889) son siège se situait à Cholet.

M. Roussel 6 syndicats - 1990 adhérents, chimistes, etc., Loire - plus de 1000 syndiqués - comprenant des ardoisiers, Mayan la paroisse d'Anjou.

Sous condition d'être admis à l'examen de ces chiffres : la grande misère des salaires réité en dehors de l'association syndicale, licencier sur la « syndiqué » - au chômage.

Enfin seuls les travailleurs manuels sont syndiqués.

QUELQUES PRECISIONS A PROPOS DE CE DOCUMENT

C'était un après-midi de 1988 ou 1989. Maurice Poperen¹, alors âgé de 90 ans, avait accepté de nous rencontrer, un camarade de la LCR et moi-même, pour discuter de l'histoire du mouvement ouvrier angevin au 20^e siècle. Nous avons donc dialogué une petite heure autour d'une bouteille de rosé de Loire dans sa maison du boulevard Chardon, à Murs-Erigné.

Nous nous intéressions à l'époque aux premiers pas du Parti communiste en Anjou, juste après la scission de Tours, et nous voulions savoir si Maurice Poperen, historien du mouvement ouvrier local, avait lui-même conservé des archives de cette période.

En fait, il nous a expliqué qu'il avait malheureusement tout brûlé à la déclaration de guerre, en 1939, comme de nombreux militants révolutionnaires ou pacifistes.

Nous avons repéré aussi en lisant les premiers numéros de *l'Anjou communiste*² qu'il avait versé une petite somme à la souscription en faveur de cet hebdomadaire. Peut-être avait-il lui aussi rejoint le PC à ses débuts, comme beaucoup d'anarcho-syndicalistes et de syndicalistes révolutionnaires qui avaient été rebuté avant guerre par l'électoratisme de la SFIO ? C'était le cas par exemple de François Bonnaud, qui quitta d'ailleurs le PC assez vite, tout en continuant de militer jusqu'en 1929 aux côtés des militants communistes dans la CGTU, mais sans rien renier de ses critiques du stalinisme³. Maurice Poperen nous déclara cependant qu'il n'avait jamais adhéré au Parti communiste, ni d'ailleurs à aucun autre parti⁴ : en tant qu'anarcho-syndicaliste, il s'était toujours limité à l'action syndicale, d'abord dans les années 20 à la Fédération Unitaire de l'Enseignement, affiliée à la CGTU, puis à la tendance Ecole Emancipée du SNI, qui en était le prolongement après les fusions syndicales de 1936 et 1944 et le passage de la FEN⁵ à l'autonomie en 1948). Il a également milité à la Ligue des Droits de l'Homme et à la Libre Pensée.

Comme il ne pouvait plus écrire lui-même du fait de son arthrose des mains et qu'il voyait que nous nous intéressions comme lui à l'histoire du mouvement ouvrier local, il nous confia à la fin de l'entretien le manuscrit qu'il avait entrepris de rédiger sur la période de la Première Guerre mondiale et l'Entre-deux-guerres (en fait, jusqu'à la scission syndicale de 1948 entre la CGT et Force Ouvrière). Maurice Poperen est décédé quelques années plus tard, en février 1991, à l'âge de 93 ans, sans que nous ayons pu nous revoir.

C'est ce manuscrit inédit que nous publions, augmenté bien sûr de l'appareil critique indispensable.

Frédéric Dabouis

PS : Pour ce travail, Maurice Poperen s'est appuyé essentiellement sur les archives de la CGT d'avant la scission syndicale de 1948, lesquelles sont conservées encore aujourd'hui au siège de l'Union Départementale Force Ouvrière, à la Bourse du Travail d'Angers.

¹ Né le 21 novembre 1897 à Angers, dans la Doutre, Maurice Poperen est décédé le 15 février 1991 à Murs-Erigné (Maine-et-Loire). Instituteur public de 1916 à 1954, il fut militant syndical actif et consacra sa retraite à écrire l'histoire du mouvement ouvrier angevin (voir sa bibliographie en fin de brochure).

² *L'Anjou communiste, syndicaliste et coopératif* est paru de mars 1921 à septembre 1923. Il était l'organe hebdomadaire, puis bimensuel de la Fédération de Maine-et-Loire du Parti communiste et de l'Union départementale CGTU.

³ Voir à ce sujet les *Carnets de luttres d'un anarcho-syndicaliste (1896-1945)* de François Bonnaud (présentés par Christophe Patillon, Editions du Centre d'histoire du travail, Nantes, 2008), notamment le passage sur son séjour à Moscou au printemps 1928, à l'occasion du congrès de l'Internationale Syndicale Rouge (ISR), pages 89 à 144.

⁴ En 1930-1931, il a cependant été abonné à *La Vérité*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste (le premier parti trotskyste constitué en France). Mais Maurice Poperen lisait aussi beaucoup d'autres organes de la presse ouvrière, politique et syndicale, comme en témoignent ses archives déposées au Centre d'Histoire du Travail de Nantes (le Fonds Maurice Poperen comprend une quarantaine de cartons).

⁵ Fédération de l'Education Nationale, affiliée à la CGT jusqu'à la scission de 1948 entre CGT et CGT-Force ouvrière.

REMERCIEMENTS

Il ne m'est pas possible de publier ce travail sans remercier au préalable pour la qualité de leur accueil et leur gentillesse tous ceux qui m'ont permis de le réaliser :

- les personnels des Archives départementales de Maine-et-Loire, au cours de visites échelonnées depuis mon arrivée à Angers en 1983 (entre autres pour le travail sur les grèves de 1919 qui est à la base de l'annexe 1),

- l'Union Départementale CGT-Force ouvrière de Maine-et-Loire, qui conserve précieusement les archives de la CGT d'avant 1948 et m'a permis de compléter des informations que Maurice Poperen n'avait pas eu le temps de rassembler avant son décès en 1991, notamment pour les statistiques de syndicalisation qui figurent dans l'annexe 2,

- le Centre d'Histoire du Travail de Nantes qui conserve les archives de Maurice Poperen, en particulier un certain nombre de manuscrits inédits, et désormais celui qui est retranscrit dans cette brochure,

- Mme Elisabeth Verry, directrice des Archives départementales de Maine-et-Loire, qui nous a donné l'autorisation de reproduire dans ce cahier deux tracts unitaires PC-SFIO de 1934 et 1936.

LE MOUVEMENT OUVRIER ANGEVIN

Période 1914-1919

A la veille de la 1^{ère} Guerre mondiale, la seule organisation syndicale de l'époque en Maine-et-Loire, l'UD-CGT⁶, déclare les effectifs suivants, lors de son congrès annuel ⁷, tenu à Cholet en avril 1914 :

- Union locale d'Angers : 18 syndicats, 1578 adhérents. Les syndicats les plus importants sont ceux du Bâtiment, des mécaniciens, des Typos et de la Chaussure, ce dernier en régression du fait du déclin de cette industrie.

- Trélazé compte deux syndicats et environ 1200 adhérents : 350 allumettiers (à quelques unités près, la totalité de l'effectif) et 800 ardoisiers. La longue et dure grève de l'automne 1913, qui fut un échec, a provoqué un tassement sérieux des effectifs, ceux-ci approchaient les 2000 entre 1904 et 1910 !

- L'Union locale de Cholet compte 3 syndicats d'industrie, Textile, Bâtiment, Blanchisseurs, et 475 adhérents. Le syndicat des Tisserands ne compte plus que 300 adhérents, alors que dans les années qui suivirent sa fondation (1882-1887), son effectif dépassa le chiffre de 1800.

- UL⁸ de Saumur : 6 syndicats, 230 adhérents (bâtiment, cheminots).

- UL de Segré : plus de 800 syndiqués, uniquement des ardoisiers (Noyant-la-Gravoyère et Combrée).

Une constatation s'impose à l'examen de ces chiffres : la grosse masse des salariés reste en dehors de l'organisation syndicale. 1 ouvrier sur 10 est syndiqué, ou à peu près. Enfin, seuls les travailleurs manuels sont syndiqués.

Durant les deux premières années de guerre, la vie syndicale est nulle : les militants responsables sont, pour le plus grand nombre, mobilisés. Par ailleurs, la volte-face des dirigeants confédéraux, particulièrement de Léon Jouhaux⁹, dont l'influence sur les travailleurs d'Angers - et plus encore de Trélazé - était considérable, a jeté le désarroi le plus complet parmi les militants de la base. Beaucoup ne comprennent pas, ou s'expliquent mal ce revirement et préfèrent se taire. C'est le cas pour Ludovic Ménard¹⁰ (l'ancien leader ardoisier) et plus encore pour

⁶ **UD** : Union départementale de syndicats. **CGT** : Confédération Générale du Travail, créée en 1895 au congrès de Limoges. Après une première tentative infructueuse en 1906, la création d'une UD en Maine-et-Loire a été décidée par un congrès tenu le 27 avril 1913 à la Bourse du Travail d'Angers, en présence de Georges Yvetot, dirigeant national de la CGT et farouche antimilitariste. Le premier secrétaire de cette UD a été **André Bahonneau** (1848-1918), ouvrier ardoisier à Trélazé.

⁷ Le deuxième congrès de l'UD s'est effectivement tenu à Cholet le 5 avril 1914. Il décida notamment la création d'une caisse départementale de grève.

⁸ **UL** : Union locale (de syndicats).

⁹ **Léon Jouhaux** (1879-1954), ouvrier allumettier à 16 ans à Aubervilliers, devint secrétaire, puis secrétaire général de la CGT de 1909 à 1947. En août 1914, renonçant à ses idées libertaires et antimilitaristes, il se rallia à l'Union sacrée pour soutenir l'effort de guerre.

¹⁰ **Ludovic Ménard** (1855-1935), ouvrier ardoisier à Trélazé, secrétaire général de la Fédération nationale des Ardoisiers, fut d'abord socialiste révolutionnaire, proche de Jean Allemane, en 1884, puis fut converti à l'anarchisme et au syndicalisme par Tortelier, venu à Trélazé en 1889. Il organisa la grande grève des ardoisiers de Trélazé en 1891. Pour obtenir pour les ouvriers

Bahonneau¹¹, secrétaire de la Bourse du Travail et de l'UD de Maine-et-Loire, tous deux âgés et qui ont vécu les heures héroïques de l'anarcho-syndicalisme.

Aussi faut-il attendre la fin de 1915 et surtout les années 16 et 17 pour assister à un réveil de la combativité ouvrière.

Le premier conflit éclate en 1915 : il affecte les boueux d'Angers et est de courte durée¹².

A partir de 1916, le Syndicat des Instituteurs de Maine-et-Loire¹³ est l'un des premiers à reprendre vie. Son bulletin, départemental, « l'Emancipation », fait entendre un son de cloche non-conformiste. Il s'affirme antibelliciste, préconise le retour aux principes du syndicalisme de lutte de classes, tels qu'ils s'affirmaient dans la Charte d'Amiens (1906). Pour ce fait, il est amplement censuré et paraît chaque mois avec de nombreux blancs !

Bientôt, d'autres syndicats vont adopter une attitude identique. C'est notamment le cas pour les métallurgistes et certaines sections du bâtiment. D'ailleurs, l'année 1917 voit se multiplier les grèves revendicatives¹⁴.

1918

En mai, Bahonneau, l'une des figures marquantes du syndicalisme angevin, meurt subitement. Pilard¹⁵, l'un des responsables de la Fédération des Ardoisiers de l'Ouest, le remplace, à titre provisoire - pour la durée de la guerre, au secrétariat de la Bourse du Travail.

ardoisiers le statut plus avantageux des mineurs (qui comportait déjà la journée de 8 heures), il fusionna en 1910 sa fédération avec celle des mineurs. Cette assimilation, votée par le Parlement en 1920, contribua à sa popularité. Un monument en mémoire de Ludovic Ménard fut d'ailleurs érigé à Trélazé en 1939. Membre de la franc-maçonnerie, il fit à la loge du « Droit humain » d'Angers une conférence sur « l'idée de patrie » le 6 novembre 1909, où il dénonçait les « patriotes colonisateurs », le patriotisme intéressé des marchands de canons, tout en rejetant symétriquement « l'internationalisme irraisonné ». Cette dénonciation du nationalisme ne l'empêcha pas de rallier l'Union sacrée en 1914 à l'instar de Jouhaux et de siéger jusqu'en octobre 1917 dans différents comités officiels aux côtés du préfet et des élus réactionnaires qu'il combattait avant la guerre ...

¹¹ A l'automne 1915, **Bahonneau** fut contacté par l'instituteur saumurois Louis Bouët, militant syndicaliste révolutionnaire resté hostile à la guerre, pour organiser à la Bourse du Travail d'Angers une réunion de compte rendu de la conférence socialiste internationale de Zimmerwald. Celle-ci s'était tenue en Suisse en septembre avec la participation de militants russes (Lénine, Trotsky), allemands, italiens, suisses et français (les syndicalistes Merrheim, de la Fédération des Métaux, et Bourderon, minoritaires dans la CGT). Bahonneau donna son accord, mais ne s'occupa pas vraiment de trouver une salle (dans une lettre à Bouët du 27 décembre 1915, il écrivit : « la grande salle de la Bourse [sert] à un atelier de guerre », et « la Coopérative Angers-Doutre [...] sert de cantonnement à la troupe »). Finalement, suite aux pressions de la police et des majoritaires de la CGT, Merrheim, qui avait pourtant réussi à faire un compte rendu de Zimmerwald à la Bourse du Travail de Tours devant 150 à 200 personnes, renonça à venir à Angers. De son côté, Ludovic Ménard refusa à Bouët la tenue d'une réunion publique à Trélazé (lettre de Ménard à Bouët, 15 décembre 1915, Fonds Louis et Gabrielle Bouët, IFHS, 14 AS 435).

¹² **La grève des éboueurs d'Angers** en faveur du renvoi d'un contremaître dura du 3 au 6 février 1915. Les 28 grévistes, qui n'étaient pas syndiqués, reprirent le travail sans avoir obtenu gain de cause. Quelques semaines plus tôt, à Angers également, une grève des ouvriers de la maison Chemineau qui fabriquait des équipements militaires avait rassemblé 16 selliers et 14 piqueuses (sur 150 salariés), du 28 décembre 1914 au 5 janvier 1915. Point commun avec la grève des éboueurs : les grévistes n'étaient pas syndiqués, mais leur grève (contre le travail aux pièces et pour un contrat collectif) se solda par un demi-succès : le patron refusa d'augmenter les salaires, mais supprima quand même le travail aux pièces (Archives départementales de Maine-et-Loire - ADML, ancienne cote 71 M 9).

¹³ C'est à ce syndicat que **Maurice Poperen** (1897-1991) adhéra à sa sortie de l'Ecole normale d'instituteurs, en juillet 1916. La principale figure du syndicat était alors **Louis Bouët** (1880-1969).

¹⁴ *Ici, liste des grèves, durée, effectifs* (note de Maurice Poperen). Nous n'avons pas cette liste, mais une brève description des mouvements de grève de 1917 figure dans l'ouvrage d'Alain Jacobzone, *En Anjou, loin du front*, Yvan Davy éditeur, 1988, aux pages 93-95.

¹⁵ **Pierre Pilard** (1880-1945), ouvrier ardoisier, secrétaire du syndicat des ardoisiers de Coësmes (Ille-et-Vilaine), puis de Bel-Air de Combrée (Maine-et-Loire). Installé à Trélazé en 1910, il fut secrétaire de l'UD CGT à deux reprises dans les années 20 et 30.

Il est élu par la CA¹⁶ de la Bourse par 12 voix contre 3 à Brocherie des Sculpteurs et 4 abstentions.

A cette élection participaient les syndicats suivants : Allumettiers, Ardoisiers, Chaussure, Charpentiers, Cheminots Etat, Cheminots PO¹⁷, Confection, Lithographes, Instituteurs, Maçons, Métallurgistes, Scieurs à la Mécanique, Sculpteurs, Tapissiers, Traminots¹⁸, Travailleurs Municipaux, Vendeurs de journaux, Typos.

Gaillard, membre de la Commission Administrative, qui deviendra ultérieurement Secrétaire de la Bourse, donne quelques renseignements sur la situation syndicale, au terme de 4 années de guerre :

« Quantité de syndicats, du fait des événements que nous subissons, sont désemparés ; par contre, d'autres, tels les Cheminots, les PTT¹⁹, les métallurgistes, ont repris force et vigueur et réunissent un nombre d'adhérents supérieur à l'avant-guerre ».

Notons que ces syndicats le doivent à leur rôle essentiel dans l'effort de guerre (transport, fabrication du matériel de guerre). Mobilisés sur place, les militants ont maintenu le contact avec l'ensemble des salariés de la profession. Ils ont continué leur propagande syndicaliste. Ils seront parmi les premiers à s'opposer à la politique d'union sacrée de la majorité confédérale.

1919

Dès le début de l'année, le renouveau syndical est manifeste : les rescapés de la tourmente reprennent place dans le combat social, certains - l'un d'eux le dira à la CA de février - bien résolus à « demander des comptes ». C'est dire que les luttes de tendances s'affirmeront très tôt.

La CA de janvier précise les revendications :

- 1/ Respect de la loi du 21 mars 1884²⁰, souvent méconnue durant la période de guerre, plus particulièrement à l'égard des mobilisés en usines,
- 2/ Journée de 8 heures²¹,
- 3/ Minimum de salaire,
- 4/ Droit de contrôle et de gestion des organisations ouvrières dans la marche des entreprises privées et publiques.

Pour témoigner de ce regain de vitalité syndicale, lors de sa réunion d'avril, la CA met au point les modalités d'action du 1^{er} mai.

« Journée historique », dira Pilard. Deux meetings, un défilé monstre (plus de 6000 participants). Ce rassemblement [fut organisé] en liaison avec le PS²² et les Coopératives angevines de consommation²³. Les mots d'ordre prioritaires étaient : « Les huit heures tout de suite ! Des salaires décents ! ».

¹⁶ CA : Commission Administrative, l'organisme qui gère la Bourse du Travail, dont le bâtiment appartient à la Municipalité.

¹⁷ A l'époque, le réseau ferré français était partagé entre plusieurs compagnies, privées (comme la compagnie Paris-Orléans - en abrégé PO, fondée en 1838, et qui finit par couvrir tout le sud-ouest de la France) ou appartenant à l'Etat, comme le réseau de l'ouest. A Angers, la gare Saint-Laud, qui était reliée par Saumur au réseau PO, avait été ouverte en 1849, tandis que la gare Saint-Serge, qui appartenait au réseau de l'Etat, fut inaugurée en 1863, et détruite dans les bombardements de 1944.

¹⁸ Employés du tramway. Inauguré en 1896, l'ancien tramway d'Angers comportait 6 lignes en 1906. Il disparut en 1949.

¹⁹ Postes, Télégraphes, Téléphone, alors administration d'Etat.

²⁰ Il s'agit de la loi Waldeck-Rousseau qui autorisa les syndicats, qui n'étaient jusque là que tolérés, dans le meilleur des cas.

²¹ La réduction à 8 h de la journée légale de travail était la revendication commune des syndicats et des partis socialistes depuis le Congrès international « marxiste » de Paris de juillet 1889. Ce dernier avait voté le principe d'une manifestation internationale des travailleurs le 1^{er} mai dans ce but. Le premier « 1^{er} mai » eut lieu en 1890.

²² Depuis 1905, le **Parti Socialiste Unifié (Section Française de l'Internationale Ouvrière)** rassemblait la quasi-totalité des courants socialistes, qui avaient été divisés en de multiples chapelles à la fin du 19^e siècle. C'est Jean Jaurès, assassiné à la veille de la guerre le 31 juillet 1914, qui avait été le grand artisan de cette unité.

²³ Jusqu'en 1920, le mouvement ouvrier français reposait sur trois pieds : le ou les partis socialistes, la CGT et le mouvement coopératif. La scission politique et syndicale de 1920-1922 porta un coup sévère aux coopératives, particulièrement à Angers.

PS : à cette époque, la Révolution russe était la grande espérance et à Angers - comme à Paris - ce 1^{er} mai, beaucoup criaient : « Les soviets partout ! ».

Donc, renouveau de la combativité ouvrière qu'atteste la multiplicité des grèves en ce printemps 1919.²⁴

Tandis que va croissante l'agitation ouvrière - celle-ci motivée par les longues contraintes de guerre, [la] hausse généralisée et accélérée des prix des denrées essentielles -, l'Union locale, en liaison avec les Coopératives et la section angevine du PS, décide la constitution d'un comité de « Défense économique ». Celui-ci aura comme objectifs prioritaires : a/ la lutte contre les fauteurs de vie chère, b/ pour un rajustement général des salaires.

La CA de juin est consacrée à la préparation de la grève générale de 24 h décidée d'un commun accord par les Trade-unions anglais, la CGT italienne et la CGT française.

Au dernier moment, l'ordre de grève sera rapporté²⁵.

En août, l'acuité de la situation économique (pénurie des denrées essentielles, augmentation continue des prix) entraîne une nouvelle vague de grèves qui touche les professions les plus diverses et conduit l'UD angevine à préconiser la mise sur pied « de toute urgence, d'un Service économique national d'alimentation avec pleins pouvoirs de taxation, réquisition et répartition des produits disponibles, au prorata des besoins familiaux et sous le contrôle des municipalités et des coopératives ».

Le 27 septembre, les délégués ouvriers Pilard et Ménard à la Commission d'établissement des prix, devant l'inefficacité des décisions prises, adressent au préfet leurs démissions, sur mandat des organisations ouvrières qu'ils représentent.

1920

Les premiers mois seront agités. En février, c'est la grève générale des cheminots qui pendant quelques jours paralyse à peu près complètement l'activité du pays. A Angers, la grève est totale, les cheminots sont alors syndiqués à 90 %, tant à l'Etat qu'au PO.

A la Bourse d'Angers, une permanence fonctionne sans interruption, « pour prendre toute décision d'urgence qu'imposeraient les événements ».

Par contre, la seconde grève des cheminots, en mai, n'aura pas la même résonance. Son échec marquera la régression du mouvement revendicatif, tandis que dans le même temps, les oppositions de tendances, les heurts entre militants (préludes à la scission) iront se multipliant.

²⁴ Voir tableau 2 (note de Maurice Poperen). Nous n'avons pas retrouvé ce tableau dans les pages du manuscrit, mais une étude des grèves de 1919 montre effectivement une explosion de leur nombre, notamment dans la métallurgie parisienne, avec au premier plan les demandes d'augmentation des salaires, car l'inflation était très forte. Beaucoup de grèves résultaient aussi de la loi des huit heures votée par le Parlement français le 23 avril 1919 : elles en réclamaient l'application immédiate, sans diminution de salaire, par des patrons plutôt réticents, surtout en Anjou ! Voir en *Annexe 1* le tableau des grèves locales que nous avons pu établir à partir des archives de police (ADML, ancienne cote 71 M 10-11), ainsi que nos commentaires.

²⁵ La grève avait été fixée au **21 juillet**. Cette mobilisation internationale décidée le 27 juin au congrès de Southport des trade-unions britanniques et soutenue par les partis socialistes des trois pays (PS italien et français, Parti travailliste anglais) avait pour objectifs *la démobilisation rapide des soldats, le rétablissement des libertés constitutionnelles, l'amnistie, l'arrêt de toute intervention armée en Russie et en Hongrie* ainsi que *la guerre à la vie chère*. En France, elle fut annulée par la CGT trois jours avant. Dans son rapport du 27 juillet, le préfet de Maine-et-Loire a donc pu affirmer qu'il n'y avait eu « aucun chômage » c'est-à-dire aucune grève, et aucun incident le 21. Quant au sous-préfet de Cholet, il estimait que « les ouvriers choletais n'entendaient pas suivre le mouvement » et que les cheminots y étaient « généralement hostiles ». De son côté, dans *L'Effort social* du 2 août, Pierre Pilard expliqua « l'ajournement » de la grève générale par « l'insuffisance d'éducation sociale de la masse », mais aussi « l'immonde campagne de presse » et d'affichage contre la CGT. De fait, cette grève « internationale » n'eut lieu qu'en Italie, où régnait une ambiance prérévolutionnaire, notamment dans les villes industrielles du Nord où des conseils d'usine s'étaient formés dans les entreprises occupées par les ouvriers.

Cependant, le 1^{er} mai 1920 est encore un succès : les travailleurs ont chômé massivement²⁶, et défilé nombreux. Les mots d'ordre mis en avant étaient :

- l'application intégrale de la journée de 8 heures,
- la nationalisation des services publics,
- contre l'arbitrage obligatoire,
- contre l'impôt sur les salaires²⁷,
- pour l'amnistie pleine et entière,
- pour une paix définitive, par le désarmement généralisé.

« Il faut que la démonstration soit grandiose. Face à la coalition patronale, opposez votre cohésion ».

« Contre la bourgeoisie, contre le capitalisme oppresseur, affirmons que nous voulons acquérir plus de bien-être, plus de liberté²⁸ ».

Le 17 août, la CA procède à un examen de la situation politique. A cette date, elle prend nettement position contre l'attitude des pays capitalistes à l'égard de la République des Soviets²⁹. Elle dénonce tout particulièrement le comportement du gouvernement français qui vient de reconnaître « l'aventurier Wrangel »³⁰. Elle se dit d'accord pour participer, au côté du PS, au meeting de protestation qui aura lieu au Cirque-Théâtre³¹.

Cependant, quelques mois plus tard, la polémique devient très vive entre partisans et adversaires de l'adhésion à la 3^e Internationale. *L'Effort Social*³² reflète ces désaccords. L. Ménard et L. Bouët, qui, de longue date, avaient milité côte à côte, échangent à cette occasion des propos peu amènes.

La scission politique (Congrès de Tours, décembre 1920³³) prélude à celle de la CGT. Cette dernière deviendra effective à la suite du Congrès de Lille (juillet 1921)³⁴.

²⁶ Rappelons qu'à l'époque, le 1^{er} mai n'était pas encore devenu la « fête du travail » institutionnalisée d'ailleurs par... Pétain (loi du 12 avril 1941). C'était une journée de grèves et de manifestations souvent réprimées par le patronat et la police.

²⁷ **L'impôt sur les salaires**, aujourd'hui impôt sur le revenu, avait été voté par le Sénat le 3 juillet 1914...

²⁸ Le slogan de la CGT était précisément « Bien-être et liberté ».

²⁹ La « **République des Soviets** » est bien évidemment la Russie soviétique, confrontée depuis 1918 à une féroce guerre civile et à l'intervention coalisée des grandes puissances (Royaume-Uni, France, Etats-Unis, Japon...). Les socialistes français, sans être à ce moment-là favorables aux bolchéviques, dénonçaient une guerre menée sans consultation du Parlement. L'URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) n'a été créée officiellement qu'en décembre 1922.

³⁰ **Piotr Nikolaïevitch Wrangel** (1878-1928), commandant d'une division cosaque, fut le dernier général en chef des armées blanches. Battu en novembre 1920 par l'Armée rouge dirigée par Trotsky, il se réfugia en France.

³¹ Construit en 1866, le **Cirque-Théâtre** d'Angers, situé place Molière, abritait des spectacles, des concerts, mais aussi des réunions publiques à caractère syndical ou politique. Il fut aussi le premier cinéma d'Angers. Délabré, il fut détruit en 1962. En réalité, la réunion publique appelée par la CGT, la section socialiste d'Angers, l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) et la LDH (Ligue des Droits de l'Homme) pour protester contre la guerre eut lieu le jeudi 19 août non pas au Cirque-Théâtre, mais à la Bourse du Travail d'Angers. Selon le journal *L'Effort Social* du 21 août, elle réunit 1200 personnes. Une réunion analogue s'était tenue à Trélazé le samedi 14 août, avec 600 participants.

³² *L'Effort Social, organe de l'Anjou socialiste, syndicaliste et coopératif* était alors l'hebdomadaire commun au Parti socialiste SFIO, à l'UD CGT de Maine-et-Loire et au mouvement coopératif. Il parut du 1^{er} mai 1918 au 13 mai 1922, puis épisodiquement, comme organe de la Fédération socialiste de Maine-et-Loire, en 1928 et de 1929 à 1934. Il parut une dernière fois en avril-mai 1935 à l'occasion des élections municipales et disparut ensuite.

³³ Au **Congrès de Tours du Parti socialiste SFIO** (25-30 décembre 1920), une majorité de près de 70 % des délégués choisit d'adhérer à l'Internationale communiste (IC) - ou Troisième Internationale - dont le siège était à Moscou, et donc de fonder le Parti communiste, la minorité autour de Léon Blum décidant de maintenir le PS.

³⁴ Au **Congrès de Lille de la CGT** (25-30 juillet 1921), le rapport moral de la majorité dirigée par Jouhaux n'a été adopté que de justesse : 1556 voix contre 1348. Les syndicats minoritaires, regroupés dans des CSR (Comités syndicalistes révolutionnaires) depuis 1920 et de plus en plus nombreux sont progressivement exclus par les majoritaires. La scission est consommée quand la minorité décide d'éditer ses propres cartes fin décembre 1921. La CGTU (CGT « Unitaire »), dirigée d'abord par les anarcho-syndicalistes, puis très vite par les communistes, ne sera fondée officiellement qu'au Congrès de Saint-Etienne (25 juin-1^{er} juillet 1922). La scission syndicale, comme la scission politique, est internationale : la CGTU adhère dès 1922 à l'Internationale Syndicale Rouge (ISR) de Moscou.

DEUXIÈME ANNÉE N° 58

Abonner le Coopérativiste à l'ÉCHO Social
Boite postale n° 10, à Angers.

ABONNEMENTS :
1 an 6 fr.
6 mois 3.50
3 mois 1.75
Administration :
S. Rue Éloa
ANGERS

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE
PUBLIÉE GÉNÉRALEMENT À L'OUEST
ÉDITEUR : J. H. R. BOIS, RUE DE L'ANJOU
ANGERS
Téléphone : 10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-9

Première année. — N° 1

Le Numéro : 20 centimes

Samedi 19 Mars 1921

S. F. I. C.

FÉDÉRATION
de
Maine-et-Loire

L'Anjou Communiste

Syndicaliste et Coopératif



ABONNEMENTS :

3 mois : 3 fr. — 6 mois : 5 fr. 50. — Un an : 10 fr.

PARAIT LE SAMEDI

ADMINISTRATION & RÉDACTION :

21, Rue Dacier, SAUMUR

SOMMAIRE

Glasse vingt-et-un (VAILLANT-COUTURIER).
Cà et Là.
Les Elections Prussiennes (C. RAPPOPORT).
Le Mouvement révolutionnaire au Japon
(F. BERNARD).
Aux Travailleurs de l'Anjou
(LE COMITÉ FÉDÉRAL).
Communications des Sections.
Vie Syndicale, etc...
Ce que doit être un organe local
(P. MONATTE).

CLASSE VINGT ET UN

Un peu partout dans les campagnes et dans les villes ils se sont achetés,

Ils faut les évaluer, les jeunes, ils sont ce qu'il y a de meilleur en nous.
Ils sont entièrement animés de l'esprit nouveau qu'il faut avoir pour entreprendre et mener à bien la tâche communiste.
Ils sont à l'âge du don total de soi ; dans l'amour ou dans le sacrifice et, par bonheur, si loin de nos adresses, de nos prudences et de nos équilibristes !
Il faut les saluer, mais il faut les aider aussi ; jamais leur ferveur révolutionnaire n'a été aussi grande. Dans la persécution, ils se forgent des âmes d'apôtres. Le devoir des fédérations et des sections du Parti est d'entretenir partout cette flamme qui surgit dans la jeunesse, en créant des groupes de jeunesse où les meilleurs militants du

Jonhaux, ne feront compliment à ce juge de sa franchise.

..

« M'sieu, i'm'bat ! »

Ainsi l'élève querelleur se plaint au maître, après avoir taquiné, injurié, ou même maltraité des camarades, lorsque ceux-ci, impatientes, s'apprennent à lui donner une leçon : « M'sieu, les aut' veulent pas m'laisser ! M'sieu, i'm'battent ! »

J'ai assisté à des séances du Comité Confédéral où Jouhaux, Dumoulin, Merheim et autres seigneurs de moindre importance, après avoir insulté grossièrement les militants de la minorité, se plaignaient d'être injuriés et calomniés par eux !...

De même, dans des réunions socialistes, en Maine-et-Loire, on a pu entendre l'exsecrétaire fédéral employer à l'égard des

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE AU JAPON

Sous ce titre, le *Workers Dreadnought* publie, pâle-mêle, quelques renseignements sur la situation économique au Japon. Ces simples notes auront au moins pour effet de nous montrer que le gouvernement impérialiste du Japon sera tenu lui aussi de compter avec l'opinion et l'action prolétarienne. La révolution ne gronde pas encore, mais elle s'élabore partout dans le monde ; elle trouvera, même en Extrême-Orient, d'énergiques et d'ardents défenseurs. La solidarité ouvrière comprend désormais tout le globe habité.

« Un Congrès d'institutrices » eu lieu à Tokio ; 260 déléguées s'y trouvèrent réunies. Elles ont organisé leur propre Syndicat.

Dans son rapport, le secrétaire général du Département de l'Instruction publique

Les séances de janvier et mars portent sur l'examen comparatif des prix et salaires des années 1914 et 1920. Cette documentation montre à l'évidence qu'entre ces deux dates la condition ouvrière ne s'est que très faiblement améliorée. Une action plus virile pour arracher des conditions de vie meilleures serait donc opportune.

C'est l'objet de l'appel de la CA du 12 avril « pour un 1^{er} mai de combat » : « L'objectif ultime : aboutir à l'Emancipation des travailleurs par l'abolition du salariat. Dans l'immédiat :

- lutter pour assurer le respect du droit syndical et l'étendre à tous les salariés des services publics (fonctionnaires notamment),
- obtenir la nationalisation des industries-clés, le contrôle ouvrier sur la production,
- affirmer la solidarité des travailleurs français avec ceux du monde entier,
- réclamer l'amnistie, l'abandon des poursuites contre la CGT et ses militants,
- dénoncer la politique de réaction du Bloc National.

La classe ouvrière se doit de manifester sa puissance, sa vitalité, son attachement à l'idéal de liberté et d'émancipation des travailleurs ».

On discute de l'opportunité d'un défilé. Non sans appréhension chez certains, on décide de son maintien. Il n'aura pas l'ampleur des deux précédents³⁵. Sauf chez les ardoisiers et les allumettiers de Trélazé, le chômage sera très réduit³⁶. Les années suivantes et jusqu'en 1936, les 1^{ers} mai seront des plus mornes !

Le malaise qui pèse sur les organisations syndicales est particulièrement manifeste lors de la séance de la CA du 10 mai.

A l'ordre du jour, l'examen de la situation internationale. Celle-ci est particulièrement menaçante. Le gouvernement envisage une mobilisation partielle de la nation. La CGT réunit son Comité Confédéral National³⁷ pour prendre toutes mesures qu'imposerait une aggravation de la situation :

« Instruit par l'expérience, on peut affirmer que la mobilisation n'est pas la Paix. La classe ouvrière est-elle prête à répondre par la grève générale à toute nouvelle menace de guerre ? »

Les syndicats angevins sont invités à se prononcer.

A l'exception des Ardoisiers et des Allumettiers de Trélazé qui se déclarent prêts à répondre massivement à tout appel de la CGT, les autres syndicats s'avouent impuissants à entraîner leurs adhérents dans une grève générale insurrectionnelle.

Répondent ainsi par la négative : Textile, Bâtiment, Agents et Sous-agents des PTT, ouvriers des lignes, du Gaz, du Bois, les employés de Commerce et de Banque, les Typos. « Après les grèves de mai, l'ère du bluff est passée », déclare le délégué des PTT. « En raison des dissensions internes, ce serait se leurrer que de croire possible la réalisation d'un mouvement d'ensemble » (délégué des Cheminots-Etat).

Effectivement, les oppositions vont s'approfondissant. Le Congrès de l'UD qui se tient à Segré le 25 juin 1921³⁸ en apporte la démonstration. Dumoulin pour les majoritaires, Merrheim³⁹ pour les minoritaires, s'y affrontent sans ménagement. Il est clair que les oppositions sont irréductibles et que la scission est imminente.

³⁵ *L'Effort Social* du 7 mai 1921 signale en effet que ce 1^{er} mai fut « moins démonstratif », mais que la salle de la Bourse du Travail d'Angers était comble pour le meeting où intervinrent majoritaires et minoritaires. De fait, il n'y eut pas de défilé à Angers, au grand dam des minoritaires, mais seulement à Trélazé, ainsi qu'à Saumur (le fief du secrétaire de la Fédération communiste, Louis Bouët), où selon *L'Anjou Communiste*, un bon millier de manifestants assistèrent à un discours d'Hélène Brion dans une prairie en bord de Loire.

³⁶ En fait, ce 1^{er} mai 1921 étant un dimanche, la question du « chômage », c'est-à-dire de la grève, ne s'était donc pas posée.

³⁷ En abrégé : CCN.

³⁸ En réalité, le congrès de Segré a eu lieu le dimanche 19 juin, ce sont ses comptes rendus qui figurent dans *L'Effort social* et *L'Anjou Communiste* du samedi 25.

Lors du vote sur les motions de tendances : ⁴⁰

Entendra-t-on Monatte, présent au Congrès, concurremment avec Dumoulin ? Boulan⁴¹ se prononce contre. Néanmoins, par 21 oui contre 17 non - les autres délégués s'abstenant - le Congrès décide d'accorder la parole à Monatte dans la séance de l'après-midi.(...)

Le rapport moral est adopté par 28 voix contre 17 et 2 abstentions

La résolution [du Syndicat de l'Enseignement contre les exclusions] est repoussée par 27 voix contre 20.⁴²

Le Congrès de Lille consacre la scission. Avant que celle-ci soit un fait accompli en Maine-et-Loire, Boulan, militant libertaire, l'un des animateurs des grèves ardoisières de 1910 et 1913, lance un pathétique appel à ceux qui se préparent à quitter la vieille organisation syndicale (*L'Effort social*)⁴³.

De son côté, Pilard, secrétaire de l'UD, dans un article intitulé « Déception et Espoir », laisse percer toute l'amertume qu'il ressent en présence de cette « rupture du front ouvrier ».

Au cours du second semestre 1921, on peut considérer que la scission syndicale est un fait acquis en Maine-et-Loire. Les syndicats adhérents à la 3^{ème} Internationale cessent toute relation avec l'UD dont la direction reste de tendance majoritaire ; bientôt ils se regroupent localement et départementalement autour de la CGTU⁴⁴ en voie de constitution.

Désormais, les organisations rivales vont s'ignorer et, souvent, se livrer à des luttes fratricides.

Le PS œuvrera avec la CGT, la Ligue des Droits de l'Homme (alors puissante en Maine-et-Loire, plus de 1000 adhérents), les coopératives à direction réformatrice (Angers-Doutre, Fonctionnaires, Boulangerie - ancienne coopérative des syndicats angevins), la Libre Pensée, la FOP⁴⁵, le Syndicat des Instituteurs (ancienne Amicale).

Dans le camp adverse, nous trouverons autour du PC la CGTU, le Secours Rouge, réplique de la Ligue des Droits de l'Homme, l'ARAC⁴⁶, qui s'oppose à la FOP, les coopératives à direction communiste (Angers-Madeleine, Angers Pierre-Lise, la Prolétarienne - Trélazé-Maraîchère).

A ce moment, la CGT rallie le gros des travailleurs syndiqués angevins qui ne sont d'ailleurs qu'une minorité du prolétariat local. Ses gros syndicats sont - outre les Ardoisiers et les Allumettiers de Trélazé :

³⁹ Erreur de Maurice Poperen : c'est **Pierre Monatte** (1881-1960), correcteur d'imprimerie, fondateur de La Vie Ouvrière, démissionnaire du CCN de la CGT en décembre 1914 pour protester contre le ralliement de la confédération à l'Union Sacrée, qui représenta la minorité confédérale à Segré. **Alphonse Merrheim** (1871-1925), ouvrier chaudronnier, secrétaire de la Fédération des Métaux, avait certes été minoritaire au début de la guerre, mais il avait rallié Jouhaux ensuite.

⁴⁰ Ici figure un blanc dans le manuscrit. Nous nous permettons de donner en italique quelques votes intervenus au congrès, tels qu'ils furent rapportés par *L'Anjou Communiste* n° 15 (25 juin 1921).

⁴¹ **Auguste Boulan** (1887-1964), militant des Jeunesses syndicalistes, libertaire, mais membre de la majorité sortante de l'UD.

⁴² **Les 20 syndicats minoritaires** : Métallurgistes d'Angers, Cheminots Angers Saint-Laud, Ardoisiers de Trélazé, Enseignement, Bâtiment d'Angers, Gaz d'Angers, Préparateurs en pharmacie d'Angers, Bois et ameublement d'Angers, Cheminots-Etat de Saumur, Cheminots PO de Saumur, Typographes de Saumur, Boulangers de Saumur, Tailleurs d'habit de Saumur, Ferblantiers de Saumur, Bâtiment de Saumur, Produits chimiques de Saumur, Verriers de Saumur, Employés de commerce de Saumur, Cheminots de Segré, Ardoisiers de Misengrain.

⁴³ En réalité, les minoritaires, notamment Monatte, étaient plutôt favorables au maintien de l'unité syndicale, et considéraient que la scission était voulue par l'équipe autour de Jouhaux. En effet, celle-ci, craignant de perdre la majorité, avait avancé de plusieurs mois la date du Congrès confédéral et commencé à exclure des syndicats minoritaires, notamment chez les cheminots. De son côté, la minorité avait doublé ses mandats entre 1920 et 1921 (de 658 à 1348) et espérait devenir majoritaire (il ne lui avait manqué que 200 mandats pour l'être à Lille).

⁴⁴ **Confédération Générale du Travail Unitaire**, dont le 1^{er} congrès eut lieu à Saint-Etienne, du 25 juin au 1^{er} juillet 1922. Désormais, on distingue les syndicats *confédérés* (affiliés à la CGT) et les syndicats *unitaires*, affiliés à la CGTU.

⁴⁵ **Fédération Ouvrière et Paysanne des Mutilés, Réformés, Veuves, Orphelins et Ascendants de Guerre**. Notons que les communiqués de la FOP paraissaient aussi dans *L'Anjou Communiste*, jusqu'à la disparition de celui-ci à la fin de 1923. Le siège angevin de la FOP était 42 Bd Henri-Arnaud, dans l'immeuble de la Coopérative Angers-Doutre.

⁴⁶ **Association Républicaine des Anciens Combattants**, fondée en 1917 par Raymond Lefebvre, Paul Vaillant-Couturier (futur dirigeant du PCF) et Henri Barbusse. L'ARAC fête en 2012 ses 95 ans.

- le SNI : 600 adhérents environ, les 2/3 des enseignants du primaire,
- le syndicat du Bâtiment aux effectifs très fluctuants,
- le syndicat du Livre (Typos principalement),
- les Artistes-Musiciens (quasi-totalité : 80 environ),
- enfin les Services publics : Municipaux, Gaz, Chemins de fer et fonctionnaires (PTT, Trésor, etc.) lesquels vont accentuer la tendance réformiste de l'organisation confédérale.

La CGTU n'a d'importance que dans quelques corporations :

- Métallurgie (Montrejeau tréfilerie⁴⁷), 600 adhérents,
- Cheminots (PO, Etat),
- Textile (Bessonneau⁴⁸, quelques ateliers seulement),
- Le syndicat de l'Enseignement (80 adhérents au départ, 150 lors de la fusion⁴⁹).

A l'exception du syndicat unitaire de l'Enseignement et souvent pour un temps limité, tous les dirigeants des syndicats unitaires sont des militants actifs du PC et du SR (Secours Rouge⁵⁰).

Durant toute la période qui va de 1922 à la réunification syndicale de 1936, ces militants, à maintes reprises, proposeront l'unité d'action aux organisations rivales (CGT, PS) ; ils ne seront jamais entendus. A leurs propositions, il sera toujours répondu de manière identique : « Nul ne vous a chassés. C'est vous qui nous avez quittés volontairement. C'est au sein d'une organisation unique que doit se réaliser l'action commune. Rejoignez nos rangs, dans le respect de l'indépendance syndicale ».

Déçue, déconcertée par les luttes de tendance qui opposent violemment les militants ouvriers de la CGT et ceux de la CGTU, la classe ouvrière angevine, déjà peu dynamique par nature, va se tenir en marge de l'action syndicale. Durant tout ce temps, les effectifs stagnent quand ils ne régressent pas, les mouvements revendicatifs sont rares et de peu d'ampleur le plus souvent (voir tableau n° 3⁵¹).

Par ailleurs, au sein de la CGT - et de ses organisations locales - l'action prend de plus en plus un caractère légaliste, réformiste, d'intégration progressive. Les prises de position reflètent cette évolution. Désormais, on compose avec l'ennemi de classe et l'Etat capitaliste, qu'hier encore on rêvait d'abattre par la violence.

Par contre, dans le même temps, les syndicats unitaires mènent une politique aventuriste (grèves sauvages déclenchées parfois sans préparation suffisante - c'est le cas chez Bessonneau -, mots d'ordre plus politiques souvent que de caractère professionnel).

Ce comportement des uns et des autres⁵², l'un exagérément timoré, l'autre immodérément agressif, met la classe ouvrière angevine en situation de faiblesse, face à un patronat qui de tout temps se montra particulièrement hostile aux idées novatrices, à l'esprit d'ouverture.

⁴⁷ Filiale des Etablissements Bessonneau.

⁴⁸ A l'époque, **les établissements Bessonneau** étaient de loin le premier employeur d'Angers. Occupant plus de 60 ha, ils ont employé jusqu'à leur disparition en 1966 de 40 à 60 % des ouvriers de la ville (plus de 10 000 salariés vers 1920, 5 000 en 1939, 2 430 en 1960).

⁴⁹ Fusion réalisée en 1935-1936 avec la CGT, dans le cadre de la politique de Front populaire (alliance scellée en 1935 entre le PCF, le Parti socialiste SFIO et le Parti radical, dans la perspective des élections législatives de 1936).

⁵⁰ Le **Secours Rouge International**, fondé en 1922, avait pour but le soutien aux militants révolutionnaires emprisonnés. Son siège était lui aussi à Moscou. Il prit en 1936 le nom de *Secours populaire de France et des colonies*, puis en 1945 celui de *Secours populaire français*, qu'il a conservé jusqu'à aujourd'hui.

⁵¹ Nous n'avons pas retrouvé ce tableau.

⁵² Notons au passage ce renvoi dos à dos des courants socialistes/réformistes et communistes/révolutionnaires. En effet, si Maurice Poperen appartenait à la Fédération Unitaire de l'Enseignement affiliée à la CGTU, il se situait dans le courant anarcho-syndicaliste, minoritaire dans cette confédération. Par ailleurs, il faut savoir que pendant l'entre-deux-guerres la politique de l'Internationale communiste, et donc celle du PC (SFIC), connut plusieurs virages rapides, parfois à 180°, qui déconcertèrent à chaque fois plus d'un militant : ainsi, à l'orientation votée au IV^{ème} congrès de l'IC (le dernier tenu, en novembre 1922, dans des conditions démocratiques) en faveur du Front unique avec les réformistes après l'échec des révolutions de l'après-guerre

Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner qu'en Maine-et-Loire les salaires resteront presque toujours inférieurs à ceux des autres régions de France, la journée de 8 heures, les lois sociales n'y seront qu'imparfaitement appliquées, et lorsque le chômage sévira avec acuité, plus qu'ailleurs les secours seront tardifs et toujours très insuffisants, et les organisations syndicales à peu près impuissantes à parer à ces carences.

Période 1921-1931

Dix années d'activité syndicale réduite, bien que les conditions de vie de la classe ouvrière soient loin d'être satisfaisantes.

Certes, le travail ne fait pas défaut (une seule et brève période de dépression économique : l'automne 1921), mais les salaires restent insuffisants, toujours en retard sur les prix, qui sont en hausse continue (conséquence de l'inflation monétaire, moyen pour le grand capitalisme d'éponger le passif de la guerre). Le petit rentier d'avant-guerre sera ruiné, le salarié (ouvrier, fonctionnaire) durement touché dans son niveau de vie, mais l'Etat et le monde des affaires verront leurs dettes s'amenuiser, leur trésorerie soulagée.

Face à cette situation, les organisations syndicales réagissent mal.

Fin novembre 1921, l'Union locale CGT est à la recherche de moyens de lutte efficace pour s'opposer aux diminutions de salaire, à l'impôt sur les salaires et obtenir le respect des 8 heures.

Le secrétaire de l'UD déclare : « Il faut à tout prix rassembler les camarades que les événements récents ont tenu à l'écart de l'organisation. Réunions à la base sur un programme commun, précis, concret, répondant aux aspirations les plus pressantes de nos camarades ouvriers, sans que soient agitées les questions de tendances »⁵³.

Cet appel ne sera pas entendu, les oppositions persisteront et l'impuissance syndicale également.

Le 21 janvier 1922, l'avoir de l'UD CGT - donc au lendemain de la scission - est de 4631,27 F, dont 4611,22 placés à l'Union des Coopératives angevines.

Cet avoir sera de 5471,05 F au 15 mai 1925, ce qui indique une faible prise de timbres⁵⁴, donc un manque d'activité des organisations, ce que révèle encore mieux le fait suivant : en 1923, la Commission Administrative de l'UD ne tient aucune réunion du 27 avril au 27 octobre, alors que statutairement elle devrait se réunir chaque mois.

En 1924, les préoccupations des CCN sont mises à l'étude des Unions locales : le rôle du Conseil économique, la main d'œuvre étrangère, l'organisation syndicale des femmes.

En 1925, une municipalité de gauche s'installe à la Mairie⁵⁵. Les responsables syndicaux en attendent une amélioration des relations entre la Bourse du Travail et les élus locaux, d'autant qu'au nombre de ceux-ci figurent quelques militants syndicalistes (Bilard⁵⁶, Bigaud⁵⁷, Nau⁵⁸, Dixneuf⁵⁹).

(1922-1924), succéda un zigzag sectaire-gauchiste en 1924-1925 sous la direction de Staline et Zinoviev à l'IC et d'Albert Treint au PCF : ce dernier, qui avait lui-même tiré sur des anarchistes à une réunion de la CGTU, organisa l'exclusion des « trotskystes » Rosmer et Souvarine, pourtant fondateurs du PC. Nouveau tournant, cette fois à droite, en 1926-1928 avec la politique dite des « Blocs ouvriers et paysans » imposée par Staline et Boukharine, puis orientation antisocialiste dite « classe contre classe » de 1929 à 1934 (« l'arbre national-socialiste ne doit pas cacher la forêt social-démocrate » disaient les staliniens allemands, qui facilitèrent ainsi l'accession de Hitler au pouvoir), retour à une politique unitaire de 1934 à 1939 avec le PS mais aussi - dans le cadre du Front populaire - avec le Parti radical, principal parti de la bourgeoisie française à l'époque, et enfin virage très antisocialiste après le Pacte germano-soviétique du 23 août 1939, etc.

⁵³ Un compte rendu de cette **CA du 20 novembre** figure dans *L'Anjou communiste* du 26 novembre 1921. Louis Bouët y évoque effectivement « l'oubli » momentané » des luttes de tendances, « en face de la persécution gouvernementale ». La CA avait prévu une tournée de propagande associant les « deux tendances », lesquelles se seraient accordées sur le fait que « les questions irritantes [en] seront écartées ».

⁵⁴ Les syndiqués avaient une carte d'adhérent annuelle sur laquelle ils collaient des timbres pris (théoriquement) mensuellement et correspondant au versement de leur cotisation. Pour l'évolution des effectifs dans cette période, voir l'Annexe 2, pages 47-48.

⁵⁵ D'Angers.

En fait, les avantages consentis seront minimes (faible augmentation des salaires versés aux fonctionnaires de la Bourse, légère amélioration des locaux).

Un fait nouveau, la grève des employés de banque. L'animateur en est le citoyen Nau, membre de la CA, qui bientôt dénoncera la politique timorée des responsables de la Bourse, les citoyens Gaignard⁶⁰, puis Piaud⁶¹ et Bellier⁶².

A partir de 1926, les préoccupations confédérées vont porter sur les assurances sociales. Cependant, la vie se fait de plus en plus chère et certains militants déplorent la carence des directions locales : « Il importerait que les Unions départementale et locale fassent preuve de dynamisme et ne laissent pas aux seuls unitaires l'initiative de la défense des intérêts ouvriers ».

Ces derniers ont déclenché une grève aux établissements Bessonneau qui touche à la fois le Textile et la Métallurgie. La situation des grévistes est bientôt dramatique. Le comité de grève fait appel à la solidarité. Duval des Instituteurs s'en fait l'écho, mais à la majorité, sur la proposition de Piault, secrétaire de la Bourse, la réponse est négative : « Les unitaires insultent nos militants, sabotent nos réunions, nous n'avons pas à les aider dans un conflit déclenché par bravade »⁶³.

⁵⁶ **Armel Bilard**, né en 1875 à Augan (Morbihan) arriva à Angers (Maine-et-Loire) en 1893 et y travailla comme ouvrier papetier relieur. Membre du syndicat du Livre d'Angers depuis 1896, il adhéra au Parti socialiste en 1909. Il fut élu conseiller prud'homme (section industrie) en 1910. Membre actif de la coopérative Angers-Doutre, conseiller municipal d'Angers (section Doutre) de 1925 à 1929, il fut candidat aux élections législatives de 1928 dans l'arrondissement de Cholet (notice rédigée par Maurice Poperen pour le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français*, tome 19, page 168).

⁵⁷ **Eugène Bigot** (1878-1972) fut conseiller municipal socialiste d'Angers du 17 mai 1925 au 29 avril 1941.

⁵⁸ **Armand Nau**, secrétaire du syndicat des Employés de banque d'Angers. Membre de la CA de l'UD après la réunification de 1936, il participa activement à l'épuration des militants communistes de la CGT après le Pacte germano-soviétique, fit partie de l'équipe autour de Raymond Déaud qui « géra » l'UD CGT sous l'Occupation allemande et fut à son tour épuré à la Libération pour avoir accepté la Charte du Travail du gouvernement de Vichy.

⁵⁹ Imprimeur, conseiller municipal, **Dixneuf** a été aussi en 1930, le secrétaire de la section d'Angers du Parti socialiste SFIO.

⁶⁰ **Jean Gaignard**, militant socialiste et syndicaliste, fut l'un des responsables du syndicat des « municipaux d'Angers » et délégué de son syndicat à la commission administrative de l'UD de Maine-et-Loire. Il devint secrétaire de la Bourse du Travail d'Angers à la mort de Bahonneau le 1er mai 1918. Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort en septembre 1924. De tendance modérée, Gaignard fut un administrateur consciencieux. Son comportement lui valut à plusieurs reprises les critiques des éléments jeunes qui auraient souhaité de sa part une attitude plus ferme, plus combative face au patronat angevin connu pour son conservatisme intransigeant. **Son fils Paul lui succéda au poste de secrétaire de la Bourse du Travail et à la CA de l'UD CGT** (d'après les notices rédigées par Maurice Poperen pour le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français*, tome 29, page 29).

⁶¹ **René Piault** (1878-1948), typographe, est membre du parti communiste et secrétaire de l'Union locale CGT de Saumur en 1921. Au congrès de Segré, il vote avec la minorité. En février 1922, il décide toutefois de rester à la CGT et quitte le PC. *L'Anjou communiste* du 1^{er} avril 1922 le qualifie « d'ex-camarade » et relève qu'il a refusé la salle de l'Union des Syndicats pour une conférence de Maurice Heine (militant anticolonialiste, communiste jusqu'en 1923, proche ensuite des surréalistes) organisée par la section du PC de Saumur. Ayant quitté Saumur en 1926, René Piault, toujours membre de la CA de l'UD CGT, fut secrétaire général de la Bourse du Travail d'Angers de 1929 à 1937. Le 20^e congrès de l'UD CGT (11 avril 1937) lui confia, en tant que membre du bureau de la CA, la responsabilité des archives du syndicat.

⁶² **Ernest Bellier** (1868- ?), ouvrier cordonnier, militant syndicaliste actif, participa à de nombreuses grèves dures de sa profession à Angers avant 1914. En 1906, il prit la direction de la coopérative de consommation « L'Avenir d'Angers-Doutre » qu'il dirigea jusqu'en 1924. Il fut ensuite secrétaire adjoint puis secrétaire de l'UD CGT. En 1926-1927, selon les comptes rendus des congrès de l'UD publiés dans *le Réveil des Travailleurs*, bulletin officiel de l'UD confédérée de Maine-et-Loire, il fut attaqué sévèrement par Pilard, qui lui reprochait de « ne pas être à la hauteur », ce à quoi il rétorquait que Pilard ne le soutenait pas (les ardoisiers boycottaient alors la Bourse d'Angers). En 1928, Armand Nau, du syndicat des employés de banque, refusa de voter son rapport moral et exigea son remplacement (Dossier XIe congrès de l'UD, Archives CGT, 2.2.02). E. Bellier fut par ailleurs candidat socialiste aux élections législatives de 1919 dans la 1^{ère} circonscription de Maine-et-Loire, en troisième position derrière le pasteur protestant Louis Chevalley et le postier Louis Doignon, secrétaire de la Fédération socialiste.

⁶³ En fait, ce mouvement **de grève chez Bessonneau** eut lieu en deux temps. Il débuta le 28 janvier 1926 sur les deux sites du Mail et de l'Ecce Homo (textile), pour des augmentations de salaire de 25 %, rassembla le lendemain 1850 salarié-e-s soit 43 % du personnel concerné selon l'historien Jacques Bouvet, mais s'arrêta le surlendemain, jour de paye, et la répression s'abattit

En 1928, les militants de la base réclament que les questions qui intéressent au premier chef les travailleurs angevins fassent l'objet d'études sérieuses. En conséquence, sur proposition de Benoist⁶⁴ et Nau du syndicat de la Banque, il est décidé que 4 commissions seront créées qui chacune auront à rapporter l'une des questions suivantes :

- 1/ Le logement à bon marché,
- 2/ Le travail à domicile,
- 3/ La création d'un conseil juridique ouvrier,
- 4/ L'Enseignement unique.

Lors du Congrès de l'UD, le conflit entre les responsables de l'organisation et certains syndicats éclate au grand jour. Les militants du syndicat de la Banque mènent l'attaque. Ils veulent une direction plus combative et s'élèvent contre la tendance à la fonctionnarisation des organismes syndicaux : « Deux permanents à la CA de l'UD et de l'UL, appointés pour une bonne part par les subventions municipales, c'est trop. C'est l'aliénation de l'indépendance syndicale ».

Mais au vote, cette critique n'est pas entendue, et la majorité des syndicats où dominent désormais les personnels à statuts, maintient sa confiance au bureau sortant.

En 1929, les syndicats sont plus que jamais aux prises avec les difficultés de vie qu'entraîne une inflation croissante. Pour enrayer celle-ci, le ministère Laval⁶⁵ bloque les prix et impose aux fonctionnaires une baisse de 5 % de leurs émoluments⁶⁶. Les patrons du secteur privé s'empressent d'imiter cet exemple. Les syndicats protestent (intervention près du préfet contre la non-convocation du « coût de la vie »). Quelques conflits éclatent (Allumettiers, Gaz), cependant l'ensemble de la classe ouvrière angevine reste passive face aux atteintes portées à son niveau de vie.

Les élections aux Prud'hommes confirment que les syndicats confédérés sont seuls représentatifs des travailleurs angevins. Dans les 6 catégories, leurs candidats sont élus sans difficultés.

Cette année 1929 voit la mise en place des Caisses d'assurances sociales. Les Unions départementales CGT et Unitaires s'emploient à former les militants qui auront la responsabilité de gérer les Caisses primaires. Des réunions d'information ont lieu à diverses reprises avec la participation de responsables confédéraux⁶⁷.

En 1930, la CA de la Bourse proteste contre la politique économique du gouvernement : « Tandis que celui-ci impose le blocage des salaires, il pratique une politique agricole (droit de douane sur les blés) qui provoque une hausse du coût de la vie, réduisant, par incidence, le pouvoir d'achat des travailleurs ».

sur les militants de la CGTU. La grève éclata alors sur le site de Montrejeau (métallurgie), où elle dura deux semaines et se solda là encore par le licenciement de grévistes. L'activité syndicale chez Bessonneau marqua le pas jusqu'en 1934. Jacques Bouvet estime quant à lui que l'implantation des syndicalistes unitaires dans cette entreprise d'où la CGT était absente dans les années 20 était due à leur tactique consistant à « coller totalement à la pulsion revendicative de la masse » (in *Bessonneau Angers*, SEA, 2002, page 201). Notons au passage que la Municipalité de Cartel des gauches (Radicaux-socialistes et socialistes) dirigée par René Levavasseur avait refusé aux grévistes l'autorisation de faire des collectes de solidarité en ville...

⁶⁴ **Georges Benoist**, employé de banque, sera membre du Conseil de la Caisse primaire d'assurances sociales en 1930.

⁶⁵ L'avocat **Pierre Laval** (1883-1945), le plus jeune des députés socialistes SFIO élus en 1914, évolua après la guerre vers la droite la plus conservatrice. Président du Conseil en 1931-1932 puis en 1935-1936, il devint chef du gouvernement de Vichy de 1942 à 1944. Sa collaboration active avec l'Occupation nazie lui valut d'être condamné à mort et fusillé en 1945.

⁶⁶ Par un décret-loi du 16 juillet 1935, le gouvernement de Pierre Laval baissa brutalement de 10 % - entre autres - les traitements des fonctionnaires. Ces mesures provoquèrent en août 1935 des émeutes à Brest et à Toulon qui firent plusieurs morts.

⁶⁷ A Angers, la Caisse primaire d'Assurances sociales « Le Travail » est constituée à la suite d'une assemblée générale tenue à la Bourse du Travail le mardi 4 février 1930. Elle est agréée par la Préfecture le 25 février. Les membres du bureau étaient - entre autres - Piault, secrétaire de l'Union locale CGT, président, Pilard, secrétaire de l'UD, et Nau vice-présidents (Source : *Le Réveil des Travailleurs*, n° 13, 15 mars 1930).

Plusieurs grèves éclatent (charpentiers, monteurs électriciens). Elles seront longues, car elles se heurtent à l'intransigeance patronale qui tend à briser les organisations syndicales.

Parlant du comportement du patronat local, les syndicats diront : « Les salaires angevins sont parmi les plus bas de France. Principaux artisans de la prospérité générale, on ne leur en sait aucun gré ! La pondération, l'esprit de conciliation dont ils ont témoigné en maintes occasions, sont bien mal récompensés. Dans ces conditions, les salariés angevins doivent se refuser à toute collaboration avec un patronat intransigeant ».

C'est l'aveu de l'échec d'une certaine conception de l'action syndicale. Pour concrétiser cette attitude nouvelle, « la CA décide que ses représentants aux Conseils des Prud'hommes ne participeront plus aux remises de prix aux vieux travailleurs, [...] symbole de l'hypocrisie patronale ».

Cette même année, durant les derniers mois, le chômage commence à frapper diverses professions.

Période 1931-1934 - Le chômage en Anjou

Ce problème va devenir prioritaire et retenir de plus en plus l'attention des responsables syndicaux, tant de la CGT que de la centrale rivale, la CGTU.

Dès les premiers mois de l'année 1931, l'aggravation du chômage est manifeste⁶⁸. Il affecte en priorité les travailleurs du bâtiment, puis, très vite, s'étend à l'ensemble des travailleurs manuels (métallurgistes, ouvriers du bois, du vêtement, de la chaussure, du parapluie, et bien entendu du textile pour Angers et sa région).

Dans la plupart des entreprises, les horaires de travail sont réduits : c'est le chômage partiel qui se traduit par des salaires moindres (c'est le cas aux Ardoisières, chez Bessonneau, dans les manufactures de chaussures). Pour d'autres, plus gravement touchées, ce sont les licenciements, le chômage total.

A la CGT, la CA du 11 mars examine la situation du marché du travail. A cette date, selon l'office départemental de placement, il n'y a pas lieu de s'alarmer : peu d'ouvriers professionnels au chômage, seulement des manœuvres. Moins optimiste, la CA demande qu'une commission de chômage (mi-patrons, mi-ouvriers) procède dès maintenant à la mise en place d'un plan d'urgence et à l'ouverture immédiate d'un fonds de chômage.

Les séances des 27 avril, 13 mai, 18 juillet, 22 septembre, reviendront sur le sujet, réclamant de la municipalité des mesures qui répondent à l'ampleur de la situation.

Le 16 avril, le Conseil municipal [d'Angers] a créé une Caisse de chômage, élaboré un règlement, voté un premier secours de 25000 francs. Une Commission paritaire composée de 3 conseillers municipaux, 3 ouvriers, 3 patrons, en assurera la gestion, mais en mai, la CA constate que la Commission ne s'est pas encore réunie, alors que le nombre des chômeurs va croissant d'une semaine à l'autre.

Mandat est donné au secrétaire de la Bourse d'intervenir près de la Municipalité et d'exiger des subsides qui répondent aux besoins des travailleurs sans emploi.

Le 22 septembre, une délégation de la CA près du Maire s'étonne que les secours auxquels les chômeurs ont normalement droit ne leur soient pas automatiquement accordés « sur présentation de l'attestation patronale ». Par ailleurs, trop de chômeurs négligent de se faire inscrire à la Bourse du Travail qui pourrait ainsi mieux témoigner de la réalité du chômage local.

En novembre, le Conseil municipal a enfin pris « des mesures mieux adaptées aux nécessités de l'heure ».

Le 6 décembre, le secrétaire conduit une délégation des chômeurs qui vont protester contre le salaire de 14 Fr alloué à ces malheureux qui ont accepté de travailler aux « Chantiers municipaux ».

Pour protester contre ce comportement jugé inhumain, la CA décide de faire apposer 300 affiches qui seront placardées dans le plus bref délai :

⁶⁸ La crise économique qui a éclaté aux Etats-Unis à l'automne 1929, à la suite du krach boursier de Wall Street, ne commence en effet à toucher la France qu'au début de 1931, un an après l'Autriche, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

« A l'opinion publique

Le chômage sévit à Angers comme partout en France. La Municipalité accorde le salaire dérisoire de 14 Fr par jour aux chômeurs qu'elle occupe. Juste de quoi les empêcher de mourir de faim, alors qu'à Saumur la ville accorde un secours de 24 Fr. Cela est inhumain ! Que mangeront ces hommes, leurs femmes, leurs enfants ?

Angevins, nous vous faisons juges d'une attitude aussi inhumaine ».

Le 22 décembre, la CA fait le bilan de la situation du marché du travail :

- 360 chômeurs employés aux Travaux municipaux,
- 110 chômeurs inscrits à la Caisse de chômage.

Bessonneau a débauché 40 ouvriers des services d'entretien, et le nombre des chômeurs réels est supérieur aux chiffres officiels.

Par ailleurs, des diminutions de salaires sont en cours, conséquence de l'insécurité générale de l'emploi, mais aussi de la faiblesse présente du mouvement ouvrier.

Dans les grands magasins, chômage partiel par roulement du personnel. Dans les banques, mise à la retraite anticipée des plus âgés.

Enfin, à la faveur de cette crise économique, certains patrons tendent à reprendre certains avantages (le repos dominical n'est plus respecté dans certains salons de coiffure, magasins d'alimentation).

« Il importe de réagir », dit le délégué des Allumettiers. Il propose : campagne d'affiches, réunion d'information, marche de chômeurs avec l'appui de la population pour protester contre l'inertie des pouvoirs publics face à l'aggravation de la situation économique.

Début 1932, des soupes populaires fonctionnent dans différents quartiers. Jusqu'en 1934, on y verra, à l'heure des repas, de longues files de chômeurs, de tous les âges, souvent pauvrement vêtus et ayant triste mine.

Les années 1932-33 sont les plus dramatiques : la crise économique frappe tous les secteurs de la production, tandis que la situation politique se dégrade, tant sur le plan intérieur (troubles et menaces fascistes) qu'extérieur (triomphe du nazisme en Allemagne⁶⁹, tension internationale croissante).

Les organisations syndicales sont dans l'impasse : leur faiblesse est manifeste. Devant l'ampleur de la récession économique, elles ne peuvent que constater leur impuissance à y porter remède. Le congrès de l'UD, le 27 novembre [1932], fait un sombre bilan de la situation locale : plus de 700 chômeurs complets recensés, mais combien de non inscrits et plus encore de chômeurs partiels aux salaires considérablement réduits ?

Bertron⁷⁰, ardoisier, qui succède à Pilard au secrétariat de l'UD, prend la direction d'une organisation aux effectifs réduits. Ceux-ci, de 8000 cotisants en 1930 à jour de leurs cotisations syndicales, sont passés à moins de 5000. Et sur ce chiffre, nombre de ces syndiqués, faute de ressources suffisantes, n'ont pris qu'un nombre restreint de timbres. Les syndicats de fonctionnaires et des services publics assurent à peu près seuls des ressources régulières aux organismes.

⁶⁹ **Adolf Hitler** (1889-1945), chef du NSDAP (Parti national-socialiste des travailleurs allemands), en abrégé le parti nazi, a été nommé chancelier (premier ministre) par le président Hindenburg le 30 janvier 1933. Il a établi presque immédiatement une dictature féroce, interdisant les partis et syndicats ouvriers et persécutant les Juifs, les homosexuels, les tsiganes, les personnes de couleur. Dès son arrivée au pouvoir, il entreprit le réarmement de l'Allemagne, qui était interdit par le traité de Versailles (1919), mais qui sera largement toléré sinon encouragé par le Royaume-Uni.

⁷⁰ **Louis Bertron** (1898-1982), d'origine mayennaise, fut secrétaire de l'UD CGT de 1933 à 1941. Comme son successeur Raymond Déaud, secrétaire de l'UD de 1941 à 1944, il se rallia en 1940 à la Charte du Travail et au gouvernement de Vichy.

1934 - Prélude à la réunification syndicale

La tentative fasciste du 6 février⁷¹ a été le coup de semonce qui a secoué la torpeur ouvrière et montré à tous (aux dirigeants ouvriers) l'urgente nécessité de présenter un front uni⁷². Les effectifs progressent à nouveau (8000 adhérents).

Le 18^e Congrès de l'UD - novembre 1934 - témoigne de ce renouveau unitaire. Pour la première fois depuis la scission de 1921, on consent à recevoir une délégation de responsables de l'UD CGTU, les camarades Dubois⁷³ des Cheminots, Girault⁷⁴ des Métaux et Picaud⁷⁵ du Textile.

Tout au long de l'année 1935, les manifestations unitaires iront se multipliant (1^{er} mai, défilé du 14 juillet) et se renforçant. L'afflux syndical est manifeste et prélude aux grandes grèves du printemps suivant.

Le 22 décembre 1935, c'est le congrès de fusion de l'UD et le 26 janvier 1936 celui des Unions locales d'Angers-Trélazé.

Les statuts sont adoptés sans grand débat. Par contre, l'élection du nouveau bureau est âprement discutée. Finalement, il est ainsi constitué : la direction est homogène, elle incombe entièrement aux anciens confédérés. Bertron et Piau (ex-confédérés) sont élus par 37 voix contre 27 à Celestin Dubois et Girault (ex-unitaires). La Commission exécutive, par contre, est à base paritaire : Déaud⁷⁶, Placet⁷⁷, Charon sont les élus ex-confédérés, Girault, Dubois, Gauchet les élus ex-unitaires.

L'avoir déclaré des organisations était - à cette date - pour l'UD CGT : 7888,65 [Fr] plus une donation de matériel de 2021,21 [Fr] et pour l'UD CGTU 189,76 [Fr].

En 1935, les versements à la CGT (timbres confédéraux) s'élevaient à 15000 F, ce qui représentait, approximativement, un effectif de 12000 adhérents, donc progrès marqué des effectifs au cours de l'année : d'anciens syndicats se renforcent, d'autres naissent.

⁷¹ Le **6 février 1934**, les Ligues d'extrême-droite (Action française, Jeunesses patriotes, Solidarité française) organisèrent une émeute antisémite et antiparlementaire à Paris contre le gouvernement de centre-gauche, en particulier place de la Concorde. Il y eut de nombreux morts. Edouard Daladier, du Parti radical, dut démissionner sous leur pression et laisser la tête du gouvernement à un homme de droite, Gaston Doumergue.

⁷² Socialistes et communistes angevins multiplieront dès lors les initiatives unitaires. Ainsi, le 4 août 1934, ils organisent salle Chemellier un « grand meeting d'unité d'action » pour commémorer le 20^e anniversaire de l'assassinat de Jaurès (31 juillet 1914) et le début de la Première Guerre mondiale. En février 1936, ils éditeront ensemble un tract dénonçant l'attentat des Camelots du Roy contre Léon Blum, principal dirigeant du Parti socialiste, à Paris.

⁷³ **Célestin Dubois** (1895-1977), ouvrier au réseau PO à Tours puis à Angers, fut secrétaire de la 26^e Union régionale de la CGTU de 1926 à 1934 et secrétaire du syndicat unitaire des cheminots d'Angers de 1928 à 1935. Selon Maurice Poperen (*Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*), il mena une lutte acharnée contre tous les opposants, notamment les trotskystes. En 1939, il était secrétaire régional du PCF pour le Maine-et-Loire.

⁷⁴ **René Girault** (1907-1990), ouvrier métallurgiste, adhéra en 1924, à 17 ans, au syndicat unitaire des Métaux d'Angers et aux Jeunesses communistes, puis en 1930 au Parti communiste. En 1931-1932, il fut emprisonné pour délit de presse, en tant que gérant de *l'Avant-garde* (l'hebdomadaire communiste de la Région tourangelle - Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Sarthe, Vienne - dans lequel la CGTU avait une page régulière en échange du versement d'une subvention). Candidat communiste aux élections législatives de 1932 et 1936 en Maine-et-Loire, René Girault le fut aussi aux élections à la première Assemblée Constituante du 21 octobre 1945. Il fut aussi après la guerre secrétaire de l'UD CGT et de l'UL d'Angers.

⁷⁵ **Fernand Picaud** (présenté en 1935 comme militant des Métaux) fit partie de l'équipe proposée par l'Union locale unitaire (ULU) pour la CE de l'Union locale unifiée en vue du congrès de fusion des deux UL prévu le 26 janvier 1936 (circulaire de l'ULU non datée, Archives Dufour).

⁷⁶ **Raymond Déaud** (1908- ?), employé des tramways d'Angers, est la figure montante de la CGT angevine dans les années 30. Il devint secrétaire de l'Union locale confédérée d'Angers-Trélazé en 1937, puis secrétaire adjoint de l'UD en 1939 et enfin secrétaire de l'UD en 1941 quand Louis Bertron « monta » à la Fédération du Sous-sol. Partisan de la Charte du Travail élaborée par René Belin, le ministre du Travail de Pétain de 1940 à 1942, il participa à l'intégration de la CGT à la politique du gouvernement de Vichy, notamment en intégrant le Comité Ouvrier de Secours Immédiat. A la Libération, il fut condamné à 15 ans d'indignité syndicale. Il présida alors la coopérative ouvrière *l'Imprimerie angevine*, puis, de 1974 à 1978, la SADEL.

⁷⁷ Militant du Bâtiment.

CONGRÈS DE FUSION
DE L'UNION LOCALE CONFÉDÉRÉE & DE L'UNION LOCALE UNITAIRE
du DIMANCHE 26 JANVIER 1936

PROPOSITIONS DE LA C.A. DE L'UNION LOCALE CONFÉDÉRÉE
à sa réunion du 6 Décembre 1935

(après avoir eu connaissance du Compte rendu de la réunion des Commis-
sions Exécutives Confédérée et Unitaire du 28 Novembre 1935)

UNION LOCALE
des
SYNDICATS OUVRIERS ET EMPLOYÉS CONFÉDÉRÉS D'ANGERS ET DES ENVIRONS

S T A T U T S

CONSTITUTION ET BUT

Article 1er. - Entre les syndicats ouvriers et employés confédérés d'Angers et des environs qui adhèrent ou adhèreront aux présents statuts, il est formé une association qui prend le titre de : UNION LOCALE DES SYNDICATS OUVRIERS ET EMPLOYÉS CONFÉDÉRÉS D'ANGERS ET DES ENVIRONS.
réponse 29 contre 24 et 10 abstentions

Article 2. - L'Union ainsi constituée, a pour but :

- 1° La défense des intérêts moraux et économiques de ses adhérents.
- 2° D'établir des relations de solidarité entre tous les travailleurs de la localité.
- 3° De fortifier les Syndicats existants; d'en créer de nouveaux dans la localité, dans toutes les corporations; de les faire adhérer à leur Fédération Nationale d'industrie et à la C.G.T.
- 4° De préparer et d'aider à l'affranchissement du travail en fortifiant et en développant au sein des Syndicats l'esprit fédéraliste qui anime la Confédération Générale du Travail. *et par en favorisant la disparition du patronat et des salariés.*

ADMISSIONS - SIEGE SOCIAL

Article 3. - Sont seuls admis à l'Union, les Syndicats de la localité, composés exclusivement de salariés, régulièrement constitués adhérant à l'Union Départementale, et fédérés nationalement à une Fédération adhérente à la C.G.T., dont le siège est à Paris. En demandant leur admission,

Dans le cas où cette dissolution serait prononcée, les archives et tout ce qui constitue l'avoir de l'Union Locale seront déposés à l'Union Départementale des Syndicats ouvriers et employés confédérés de Maine-et-Loire.

La C.A. de l'Union Locale des Syndicats Ouvriers et Employés Confédérés d'Angers et des environs vous présente une liste de candidats dont les noms suivent :

MEMBRES DU BUREAU :

Secrétaire-trésorier : PIAULT René, typo;
Secrétaire-adjoint : BERTRON Louis, ardoisier.

MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE
(5 Ex-confédérés et 2 ex-unitaires)

- 1.- LEPINAY Marcel, du Syndicat des Ouvriers et Employés de l'Electricité;
- 2.- HOPE Emile, du Syndicat des Cadres et Bureaux (Usine Bessonneau);
- 3.- PLACET André, du Syndicat du Bâtiment;
- 4.- CHARON Théophile, du Syndicat du Bois et ameublement;
- 5.- MOREAU Paul, du Syndicat des Employés Municipaux.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE
(3 ex-confédérés et 2 ex-unitaires)

1. GALLICIER Victor, du Syndicat des Artistes Musiciens;
- 2.- GITAU René, du Syndicat de l'Imprimerie Angevine;
- 3.- PANTAIS Daniel, de la section des Mécaniciens.

3 conf. } proposition aux instituteurs
3 unitaires }
1 allumetteur }
32 ✓ pour
28 ✓ contre -

Congrès de fusion : noms proposés par la CGT (annotés par Henri Dufour)

En 1936, ces versements atteindront le chiffre record de 32000 F, soit un effectif de 28000 syndiqués, mais entretemps, il y avait eu les grandes grèves victorieuses de mai-juin - avec occupations d'usines, de chantiers, de magasins, les accords Matignon, le Front populaire et les grands espoirs qu'il fit naître.

En 1935, au fur et à mesure que les mois passent, et que se resserrent les liens d'unité d'action entre organisations politiques et syndicales - hier rivales, les effectifs iront progressant (voir chiffres trésorerie UD).

Le point de départ de ce renouveau syndical en est la grève antifasciste du 12 février⁷⁸, réplique des travailleurs au coup de force parisien du 6 février 1934.

A Angers, unité dans la lutte à cette occasion pour la première fois depuis la scission de 1921 : grève massive chez les ardoisiers, les allumettiers, les instituteurs, les postiers (sous-agents et ouvriers des lignes), les cheminots, partielle dans le Bâtiment, le Textile, la Chaussure, nulle chez les employés de magasins, les banques, les fonctionnaires autres que les enseignants.

Au défilé de l'après-midi, 4000 à 5000 participants, de la Bourse du Travail à la Préfecture et au rond-point de la place André-Leroy, lieu de la dislocation. C'est la première grande manifestation de rue depuis les 1^{ers} mai de 1919 et 1920.

D'autres, de plus en plus importantes, auront lieu au cours des années qui vont suivre, à mesure que grandissent les provocations des ligues fascistes (Croix de Feu⁷⁹ ...) et que d'autre part se renforcera l'unité d'action⁸⁰.

On voit venir à l'organisation syndicale des professions qui jusqu'alors s'étaient tenues éloignées de l'action syndicale.

Pour la période qui va de la réunification syndicale (janvier 1936) à la déclaration de guerre (1939), on peut affirmer que les travailleurs des professions aux traditions syndicalistes solidement implantées sont syndiqués à 90 quand ce n'est pas 100 %.

C'est notamment le cas pour les Ardoisiers et Allumettiers de Trélazé, les Métaux, le Textile, le Bâtiment, le Livre d'Angers ainsi que chez les Cheminots, les PTT, les Traminots et les instituteurs dans les services publics.

Notons toutefois que la grève générale de 24 h de novembre 1938⁸¹, imposée par les éléments communistes, ne fut que partiellement suivie et qu'elle marque le début d'un nouveau désaccord et d'un malaise qui ira croissant entre éléments restés imparfaitement solidaires, ayant des conceptions divergentes tant des objectifs à atteindre que des méthodes d'action devant y conduire.

La période du Front populaire⁸², qui va des préludes de la réunification syndicale (1934) à la chute du ministère Blum (1937), est marquée par une activité croissante des organisations de la classe ouvrière et un dynamisme - jamais encore égalé en Anjou - de masses de plus en plus importantes de cette même classe ouvrière.

⁷⁸ Le 12 février 1934, l'ensemble de la gauche syndicale (CGT et CGTU) et politique (Parti socialiste SFIO, Parti communiste, mais aussi la Ligue communiste « trotskiste ») manifesta ensemble à Paris pour la première fois depuis longtemps. Ce fut l'amorce d'un rapprochement qui se concrétisa en juillet 1934 par la signature du Pacte d'Unité d'action entre le Parti communiste SFIC et le Parti socialiste SFIO.

⁷⁹ **Croix de Feu** : organisation d'anciens combattants, de tendance antiparlementaire, fondée en 1927 et dirigée dans les années 30 par le colonel de La Rocque. Dissoute comme les autres ligues d'extrême-droite en 1936, elle se reconstitua alors sous le nom de Parti social français (PSF).

⁸⁰ Notons toutefois que le 1^{er} mai 1935 (un mercredi), la police ne relève que 57 participants à une assemblée de la CGT-SR (syndicaliste révolutionnaire) à la Bourse du Travail d'Angers, 250 à la réunion de la CGTU au même endroit et 250 à celle de la CGT. Il n'y eut aucun défilé (ADML, 4 M 6 77). Cette indication contredit l'affirmation de Maurice Poperen dans *Les premiers mai au pays d'Anjou* (1981) selon laquelle il y aurait eu des rassemblements syndicaux unitaires dès le 1^{er} mai 1935.

⁸¹ La **grève du 30 novembre 1938** était dirigée contre les décrets-lois du gouvernement Daladier-Paul Reynaud qui remettaient en cause les 40 h et les libertés syndicales gagnées par la grève générale en 1936.

⁸² Le **Front populaire** - *Rassemblement populaire* de son vrai nom - est l'alliance électorale conclue en 1935 entre le Parti socialiste SFIO, le Parti communiste SFIC et... le Parti radical-socialiste, qui gouvernait alors avec la droite depuis le 6 février 1934. Le programme du Front populaire se bornait à des orientations générales, « pour le pain, la paix et la liberté », il n'incluait pas les revendications de la CGT (40 h, congés payés, conventions collectives, délégués du personnel) qui furent obtenues par la grève générale qui suivit les élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936.

Parti Socialiste (S. F. I. O.)
Jeunesse Socialiste (S. F. I. O.)
Section d'Angers

Parti Communiste (S. F. I. C.)
Jeunesse Communiste (S. F. I. C.)
Rayon d'Angers

Aux Travailleurs !

Vingt ans après août 1914, le même vent de folie guerrière souffle encore sur l'Europe : et menace de déclancher une nouvelle et plus effroyable tuerie.

Le meurtre de Dolfuss rappelle l'assassinat de Sèrajevo.

Le capitalisme resserre sans cesse ses liens sur le monde du travail.

Le chômage augmente de plus en plus.

Vos libertés sont partout supprimées ou menacées.

L'Italie étouffe sous le talon sanglant de Mussolini ; par l'assassinat et la terreur, Hitler règne sur l'Allemagne ; Dolfuss, avait établi son pouvoir en Autriche par le massacre de nos frères ouvriers ; en France, sous couleur d'Union Nationale, s'est instauré un gouvernement pré-fasciste.

A tous nous crions : ALERTE

En commémoration de l'assassinat de Jaurès ;

Contre les décrets-lois ;

Contre le fascisme et la guerre ;

Pour la libération de Thaëlmann, de Karl Seitz, de Paula Wallisch, de Rakosi et de tous les antifascistes emprisonnés ;

Pour le désarmement et la dissolution des organisations fascistes ;

Pour la défense des libertés conquises par les travailleurs ;

TRAVAILLEURS manuels et intellectuels, ouvriers, paysans, artisans, petits commerçants, employés, fonctionnaires, sans-parti, socialistes, communistes, réalisez votre **UNITÉ D'ACTION** en assistant en masse au

Grand Meeting d'Unité d'Action

qui aura lieu

Samedi 4 Août, à 20 h. 30, Salle Chemellier

Participation aux frais : 1 franc - Entrée gratuite aux chômeurs



Angers - Imprimerie Angevine, r. Bojanet

Tract unitaire SFIO-SFIC - juillet 1934 (©Archives départementales de Maine-et-Loire, 4 M 6 80)

Le point de départ en est - ainsi que nous l'avons signalé - la grève générale antifasciste du 12 février 1934, suivie la même année d'un 1^{er} mai lui-même plus suivi, plus étoffé. Tandis que les ligues d'idéologie fascisante (Croix

de Feu, Jeunesses patriotes⁸³, Solidarité française⁸⁴, Camelots du Roy⁸⁵) se font plus actives et plus provocantes (rassemblements fréquents en divers points du département, vente massive sur le Ralliement⁸⁶, ainsi qu'en de nombreux points de la ville, de leurs périodiques⁸⁷), les organisations de gauche organisent la riposte.

Le 14 juillet 1935, premier grand défilé de Front populaire, du Champ de Mars à la place du Château. Toutes les organisations de gauche y participent (Ligue des Droits de l'Homme, PS, Radicaux, PC). Les Jeunesses syndicalistes, socialistes et communistes sont en tête et défilent au chant de la Jeune Garde. Le rassemblement est impressionnant : plusieurs milliers de participants d'Angers-Trélazé, mais aussi de communes rurales (républicains des campagnes qui ont tenu à manifester leur attachement à la République et aux formes démocratiques du pouvoir⁸⁸).

Un an plus tard, le même défilé sera un triomphe, tant par l'ampleur qu'il atteint que par l'enthousiasme qu'y manifestent les participants.

C'est qu'entretemps, il y a eu les meetings de Front populaire de la campagne électorale qui ont vu tant à Angers (Cirque-Théâtre) qu'à Saumur, Cholet, Segré, des foules inhabituelles témoigner de leur ferveur républicaine.

A Angers (conférence Xavier Vallat⁸⁹ - 1936⁹⁰), à Trélazé (rassemblement d'éléments Croix de Feu en janvier 1937), la riposte ouvrière est particulièrement vive.

Xavier Vallat, qui fait sa conférence au cinéma des Variétés, est bloqué durant plusieurs heures. Le service d'ordre (agents de police et gendarmes) est débordé, les barrages sont forcés par les contre-manifestants. Au cours des bagarres, un agent de police sera mortellement blessé⁹¹.

⁸³ **Jeunesses patriotes** (JP) : organisation paramilitaire anticommuniste d'extrême-droite fondée en 1924 par le député bonapartiste de Paris, Pierre Taittinger. Elle aurait eu près de cent mille membres en 1934. Taittinger, président du conseil municipal de Paris sous l'Occupation, fut déchu de ses droits civiques à la Libération. Les JP étaient liées à la Ligue des Patriotes du général de Castelnau.

⁸⁴ **Solidarité française** : ligue d'extrême-droite fondée en 1933 et regroupant des membres de la petite bourgeoisie. Elle était financée par le parfumeur fasciste François Coty. Elle aussi fut dissoute en 1936. Les armes qu'elle avait stockées passèrent à la Cagoule, une organisation terroriste d'extrême-droite dirigée par Eugène Deloncle qui fut démantelée en novembre 1937.

⁸⁵ **Camelots du Roy** : organisation de combat fondée en 1908, destinée à l'origine à assurer la vente à la criée du quotidien royaliste, antiparlementaire et antisémite *L'Action française*, dont le directeur politique était Charles Maurras. Ils recouraient systématiquement à la violence contre les vendeurs de la presse de gauche. Les Camelots du Roy furent dissous en février 1936 après l'agression contre Léon Blum, en même temps que la *Ligue d'Action française* (mais le journal, lui, continua).

⁸⁶ Place centrale d'Angers.

⁸⁷ Parmi les activités de l'extrême-droite à cette époque, notons au passage une réunion de fascistes italiens organisée le dimanche 7 mai 1933 au restaurant Welcome à Angers par **Louis Cointreau** (frère de l'industriel André Cointreau, député de la 2^e circonscription de Maine-et-Loire de 1932 à 1940). Louis Cointreau, consul d'Italie, avait en effet entrepris de constituer à Angers une section du *Fascio* de Nantes (ADML, 4 M 6 80). Selon la police, une demi-douzaine d'antifascistes italiens essayèrent de perturber la réunion. Par ailleurs, pendant les grèves de 1936, les militants ouvriers se heurtèrent aux milices patronales, dirigées par un certain Bertin, « homme de confiance de Cointreau » selon l'hebdomadaire trotskyste *La Lutte ouvrière* (n°4, 15 juillet 1936). Bertin, directeur commercial, colonel de réserve, militant de l'UNC (Union Nationale des Combattants), adhéra ensuite au parti fasciste de Doriot (membre du Bureau politique du PCF jusqu'à son exclusion en 1934, fondateur en 1936 du PPF, le Parti Populaire Français).

⁸⁸ Un seul discours (publié ensuite en brochure) y fut prononcé, par l'instituteur socialiste François Simon.

⁸⁹ **Xavier Vallat** (1891-1972), avocat et journaliste d'extrême-droite, député de l'Ardèche presque sans interruption de 1919 à l'Occupation, catholique et antisémite, prononça la phrase suivante après l'investiture de Léon Blum comme président du Conseil en juin 1936 : « Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné par un juif... ». Sous l'Occupation, il participe à la persécution des juifs en tant que commissaire général aux questions juives en 1941-1942. Condamné en 1947 à 10 ans de prison, il fut libéré en 1949 et amnistié en 1954. Il reprit alors une activité journalistique à l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France*, continuateur de *L'Action française* d'avant-guerre.

⁹⁰ En réalité le 30 avril 1934. Selon *Le Petit Courrier* du mardi 2 mai 1934, page 3, Xavier Vallat y dénonça la Franc-Maçonnerie.

⁹¹ En fait, l'agent de police concerné est mort d'une crise cardiaque en rentrant au commissariat central. En revanche, le chef de la Sûreté et un autre agent ont été atteints par des jets de pavé des contre-manifestants de gauche.

Arrêtons le bras des assassins !



Pendant des semaines et des mois en 1914, la réaction présentait Jean JAURES et l'ensemble des militants ouvriers et démocrates comme des traîtres à la patrie et des vendus à l'étranger. Le sinistre Maurras, dans son journal, l'Action Française préconisait l'assassinat de ceux qui appelaient les travailleurs à empêcher le carnage mondial.

Une telle atmosphère aboutit à armer le bras d'un fanatique : Raoul Villain

Jean Jaurès fût lâchement assassiné

Maurras et les autres provocateurs ne furent pas même inquiétés, Villain fût acquitté. Semblable impunité ne peut qu'encourager les ennemis du peuple.

Après que l'unité d'action des travailleurs socialistes et communistes ; après que l'ensemble des hommes épris de liberté eurent barré la route au fascisme, fauteur de misère et de guerre ; après que la réalisation de l'unité syndicale et son prolongement le Rassemblement Populaire eurent diminué leurs chances de succès, les chefs réactionnaires royalistes ou fascistes redoublent de provocations.

Les de La Rocque, les Jean Renaud, les Taittinger, les Maurras et autres prononcent et écrivent chaque jour des appels sanguinaires.

Le 22 Septembre 1935, parlant des 140 parlementaires qui s'élevèrent contre le fascisme italien assassin du peuple éthiopien, Maurras écrit : « Il faut que votre sang soit versé le premier ».

Le 14 Octobre, le même Maurras écrit : « Chargez, vérifiez vos pistolets ; chargez, vérifiez vos revolvers ; affilez avec soin le couteau de cuisine ».

D'autre part les journaux fascistes "Choc" et "Le Matin" du 13 Février 1936, portaient : « L'anonymat des meneurs ne sera pas... respecté... Ces apprentis sorciers ont peut-être encore le souvenir de l'assassinat de JAURÈS, le 31 Juillet 1914... M. BLUM a peur et quelques autres avec lui. Ils ont raison ! ».

Le 13 Février à 12 h. 30 effectivement :

Léon Blum était lâchement frappé

Travailleurs manuels et intellectuels, vous ne permettrez pas que les émules français des Hitler et des Mussolini continuent leurs sanglants exploits ; vous vous tiendrez prêts à répondre à l'appel de vos organisations pour exiger du Gouvernement l'application de ses promesses.

Pour le désarmement et la dissolution des ligues fascistes

Tous debout pour la défense de nos libertés

Le Comité de Coordination
des Jeunesses Socialistes et des Jeunesses Communistes
d'Angers

Le Comité de Coordination
du Parti Socialiste et du Parti Communiste
d'Angers



Angers, Imp. Ouvrière, 8, rue Boienet

Tract SFIO-SFIC édité en février 1936 en riposte à l'agression contre Léon Blum

(©Archives départementales de Maine-et-Loire, 4 M 6 80)

A Trélazé, c'est toute la population ouvrière qui, à l'appel des syndicats locaux (Ardoisiers, Allumettiers), marche vers le lieu de rassemblement des Croix de Feu, force les barrages de gendarmes, qui d'ailleurs résistent mollement, et au pas de charge se dirige vers les Croix de Feu qui précipitamment s'enfuient en cars, ou voitures particulières, tandis que pleuvent les ardoises des perrières. La provocation était évidente, elle fut relevée avec une telle vigueur qu'elle ne connut pas de récidive !

Autre provocation qui fit long feu et fut de courte durée : en avril 1936, un certain nombre de jeunes Camelots du Roy, étudiants de la Faculté catholique, se mirent à arrêter les voitures automobiles qui passaient rue Volney, à la hauteur de la Faculté, obligeant les chauffeurs à faire le salut fasciste. La riposte ne tarda pas : des militants du PC et des syndicats du Bâtiment, montés dans des voitures de livraison des coopératives, infligèrent une sévère correction à ces jeunes gens, ce qui mit fin à leur fantaisie douteuse⁹².

Mais, de toute cette période agitée, qui vit un réveil certain de la combativité ouvrière, il convient de retenir les 1^{ers} mai 1936⁹³ et 1937⁹⁴, ce dernier dépassant en ampleur tout ce qu'on avait vu jusque là, et ce qu'on ne revit d'ailleurs jamais, pas même aux heures de la Libération.

Le rassemblement se fit place La Rochefoucault, sous un ciel de circonstance. A la tribune, les responsables des organisations syndicales⁹⁵, les drapeaux rouges des syndicats, les uns anciens, ayant déjà une longue histoire, les autres flambant neufs. Un orchestre de musiciens bénévoles, une chorale de jeunes, nouvellement constituée, qui exaltent les « lendemains qui chantent ». Puis, sur la place, une foule enthousiaste, vibrante, qu'on ne saurait évaluer. Pour donner l'importance de ce rassemblement, disons que lors du défilé, qui se fit en rangs serrés, chaque syndicat derrière ses banderoles portant ses mots d'ordre et son drapeau, la tête du défilé atteignait la Mairie d'Angers alors que place La Rochefoucault les derniers participants quittaient seulement le lieu de rassemblement. Tout le long du boulevard Carnot, c'était une mer humaine, dominée par une floraison de drapeaux ou bannières écarlates, tandis qu'alternaient la Marseillaise et l'Internationale.

Tous ceux qui - comme moi - ont participé à ce défilé imposant ne sauraient oublier l'impression qui en résultait. Cette foule ouvrière confiante, détendue, joyeuse, avait conscience de la force qu'elle incarnait⁹⁶.

⁹² Il y eut aussi une **conférence de Jacques Doriot** au Cirque-Théâtre le 17 avril 1937. Cette conférence rassembla 4000 personnes venues de plusieurs départements selon *Le Petit Courrier*, mais seulement 1800 selon *La Lutte Ouvrière*. En riposte, les partis de gauche et la CGT organisèrent un rassemblement à la Bourse du Travail, suivi d'un défilé jusqu'à la place André-Leroy (à l'opposé du Cirque-Théâtre...).

⁹³ En fait, selon la police, le **1^{er} mai 1936**, le défilé syndical ne rassembla à Angers que 900 manifestants, « dont 300 ouvriers de Trélazé ». Par ailleurs, le même jour, une conférence de l'Union anarchiste réunit 200 personnes salle Chemellier (ADML, 4 M 6 77). Ces estimations correspondent aux chiffres donnés par *Le Petit Courrier* du 2 mai 1936. A Trélazé, sous la pression syndicale, les Ardoisières et la Manufacture d'Allumettes étaient fermées habituellement le 1^{er} mai.

⁹⁴ Pour Angers, *Le Petit Courrier* du 2 mai 1937 ne donne pas de chiffre, mais précise qu'il y avait « 1500 carriers et allumettiers » au meeting de Trélazé le matin. A Saumur, le meeting du 1^{er} mai organisé par l'UL aurait rassemblé 800 personnes, et les militants trotskystes Marcel Baufrère et Louis Bouët y auraient été interdits de parole, toujours selon la police (ADML, 4 M 6 77).

⁹⁵ Notamment Déaud, secrétaire de la Bourse du Travail, qui prit la parole (cf. *Le Petit Courrier* du 2 mai 1937).

⁹⁶ Pour compléter sur les 1^{ers} mai d'avant-guerre, notons que selon un compte rendu de Raymond Déaud, alors secrétaire-adjoint de l'UD, le 1^{er} mai 1939 fut « plus pâle que ses devanciers » : plus de 1000 auditeurs le matin à Trélazé, 400 l'après-midi à Bel-Air (site ardoisier près de Segré), mais seulement 400 le soir à la bourse du Travail d'Angers et 350 à Cholet (Archives de la CGT d'avant 1948, conservées à l'UD FO de Maine-et-Loire, 1.6.03).

Les manifestations ouvrières



LA FOULE, PLACE LAROCHEFOUCAULD

Photos PETIT COURRIER

Pour la manifestation de l'après-midi deux lieux de réunions avaient été prévus place des Justices et place André-tête. Puis suivirent les membres de toutes les corporations, chacune avec son drapeau. Nous avons noté au pas

La manifestation du 1er mai 1937 à Angers (Petit Courrier du 2 mai, ©Archives départementales de Maine-et-Loire)

L'Occupation - La Libération

Durant toute l'Occupation, la Bourse du Travail d'Angers continue de fonctionner, mais les syndicats sont soumis à une surveillance étroite, leur liberté de manœuvre est nulle⁹⁷. Les responsables vivent uniquement des subventions municipales qui continuent de leur être allouées.

Les syndicats qui ont gardé le contact avec leurs adhérents agissent de façon clandestine, et avec une grande prudence. C'est le cas plus particulièrement chez les cheminots, les ouvriers des lignes PTT, certains secteurs du bâtiment, des métaux, dont l'activité souterraine se manifesta, à diverses reprises, par des actes de sabotage (voies ferrées, lignes téléphoniques, ouvrages d'art).

Une relation détaillée de ces faits de résistance qui couvrent l'ensemble du département a été donnée voici une dizaine d'années par un ancien professeur d'histoire de l'Ecole Normale d'Angers, M. Doizy, décédé depuis.

⁹⁷ Le 16 août 1940, le gouvernement de Vichy ordonna par décret la dissolution des confédérations ouvrières (CGT et CFTC), mais les Fédérations, UD et UL purent continuer de fonctionner jusqu'à la Libération en collaborant avec les autorités. En Maine-et-Loire, l'UD CGT a pu ainsi tenir trois congrès sous l'occupation allemande, en 1941, 1943 et avril 1944.

Dès la Libération, les syndicats reprennent immédiatement vie et essor. De nouveaux responsables - venus de la résistance clandestine - en assument la gestion. C'est le cas, chez les cheminots avec Morand⁹⁸, Célestin Dubois, aux PTT avec Cardin⁹⁹, au SNI¹⁰⁰ avec Trémouille¹⁰¹, Bétinat¹⁰², Dufour¹⁰³, Cosquer¹⁰⁴ et G. Bodineau¹⁰⁵ dans le Textile Bessonneau, R. Girault et Picaut pour les Métallus.

La Libération - Période 1945-1948

La France sort exsangue de quatre années d'occupation. Il faut partout reconstruire, reconstituer les stocks. C'est dire que le travail abonde, la main d'œuvre qualifiée fait souvent défaut. Le chômage est alors inexistant, les salaires s'élèvent, les grèves sont rares¹⁰⁶, des secteurs importants de l'économie sont nationalisés. La Sécurité sociale est mise en place et assure aux travailleurs des garanties de mieux-être jusqu'alors inconnues, ce qui explique que les conflits du travail connaissent un temps mort.

Parallèlement à ces heures euphoriques, le syndicalisme angevin poursuit une marche ascendante. Les grandes administrations publiques - tout le secteur nationalisé - rallient le mouvement syndical qui voit ses effectifs se gonfler spectaculairement.

Mais ce bel essor va être de courte durée. Les grèves de novembre 1947 seront politiques. Elles coïncident avec le début de la « guerre froide ». Elles entraînent une nouvelle scission syndicale.

Les éléments réformistes quitteront la CGT que domine le PC. Ils créent une centrale syndicale qui sous la dénomination de CGT-FO¹⁰⁷ va s'inspirer des vieilles conceptions anarchosyndicalistes (Charte d'Amiens¹⁰⁸) et s'opposer d'une manière constante et systématique aux thèses communistes à dominante soviétique.

⁹⁸ **Georges Morand** (1900-1977), militant du Parti communiste depuis 1929, secrétaire du syndicat CGT des cheminots d'Angers de 1938 à 1940, emprisonné sous l'Occupation, évadé de la forteresse de Susteron, secrétaire fédéral du PCF de Maine-et-Loire de 1944 à 1947, seul député communiste jamais élu en Maine-et-Loire (1946-1951), conseiller municipal d'Angers de 1947 à 1959.

⁹⁹ **Eugène Cardin** (1895- ?), facteur des PTT à Angers, militant socialiste puis communiste, secrétaire départemental des postiers CGTU puis CGT après la fusion de 1936, conseiller municipal communiste d'Angers à la Libération.

¹⁰⁰ **Syndicat National des Instituteurs**, affilié à l'époque à la CGT.

¹⁰¹ **Bernard Trémouille** (1898-1965), instituteur, responsable du SNI en Maine-et-Loire en 1937, militant laïque de tendance modérée, déplacé par le gouvernement de Vichy, reconstitua le SNI dont il devint secrétaire général départemental à la Libération (1944-1947).

¹⁰² **Jean Bétinat**, instituteur à Cuon sous l'Occupation, sans doute franc-maçon, déplacé (à la suite d'une dénonciation) au cours complémentaire de Baugé (cf. Yvon Péan, *Hardi, marçassin !*, 1999), secrétaire-adjoint à la Libération puis secrétaire général du SNI de Maine-et-Loire jusqu'en 1956.

¹⁰³ **Henri Dufour** (1893-1982), instituteur syndicaliste et pacifiste, militant de la Fédération unitaire de l'Enseignement (CGTU), responsable du courant Ecole Emancipée après la fusion syndicale de 1936, déplacé d'Angers à Cholet par le gouvernement de Vichy, s'éloigna de l'Ecole Emancipée à la Libération pour diriger la section du SNI de Maine-et-Loire jusqu'à sa retraite en 1951. A la tête du Cartel d'Action Laïque, il organisa les grandes manifestations contre les lois anti-laïques du début des années 50 et participa à la fondation du bulletin *L'Anjou laïque* qu'il administra avec son épouse Yvonne.

¹⁰⁴ **Louis Cosquer** (1893-1966), ouvrier bourrelier-sellier, militant communiste, responsable du syndicat textile CGTU de Bessonneau, licencié, employé des coopératives Angers-Madeleine et Pierre-Lise, conseiller municipal communiste à la Libération dans la municipalité dirigée par le socialiste Allonneau entre 1945 et 1947.

¹⁰⁵ **Georgette Bodineau** (1890-1971), ouvrière du textile originaire de Chemellier (Maine-et-Loire), membre de la Commission exécutive et du Bureau de la CGTU (1933-1935), membre du Comité central du Parti communiste (1932-1936), « instructrice » du *Profintern* (*l'Internationale Syndicale Rouge* de Moscou), résistante, internée sous l'Occupation, évadée de la prison des Tourelles à Paris en février 1944, secrétaire générale de la Fédération CGT de l'Habillement en 1946.

¹⁰⁶ Elles le sont d'autant plus que la ligne décidée par le Bureau Politique du PCF le 6 décembre 1944, était : « Produire d'abord, revendiquer ensuite ». Cette orientation fut développée en 1945-1947 par **Maurice Thorez**, secrétaire général du PCF et vice-président du Conseil, notamment dans le discours de Waziers (« Produire, faire du charbon », 21 juillet 1945).

¹⁰⁷ FO pour **Force Ouvrière**.

Dans le même temps, le syndicalisme chrétien fait sa percée. Il se manifeste en force dans maints secteurs du mouvement ouvrier.

La CFTC¹⁰⁹ recrute beaucoup en Maine-et-Loire, où l'influence religieuse reste forte. C'est particulièrement sensible dans l'industrie de la chaussure, fortement implantée dans les Mauges, près d'une population venue de milieux ruraux d'origine agricole, qui du fait des mutations économiques en cours, qui s'amorcent alors, commence à désertifier la terre et entre dans le cycle de la production industrielle.

Cette pénétration du syndicalisme chrétien est également manifeste dans le textile, ainsi que chez les ardoisiers.

Notons que cette progression est en liaison étroite avec le développement du MRP¹¹⁰, mouvement politique soi-disant de gauche, mais dans la mouvance catholique.

L'impulsion en est donnée par un certain nombre d'anciens adhérents de la JOC¹¹¹ d'avant-guerre : Le Sciellour¹¹² pour les ardoisiers, Barangé¹¹³ pour les fonctionnaires. Ce dernier est la personnalité la plus marquante du MRP et de la CFTC à ses origines : ancien employé du trésor, ancien délégué de la CGT à la Commission Administrative de l'union locale d'Angers, il deviendra député de Maine-et-Loire sous la Quatrième république et donnera son nom à la première loi qui porte atteinte aux statuts de l'Ecole laïque¹¹⁴.

Ainsi le syndicalisme angevin, dès ces années d'après-guerre, se voit morcelé entre trois organisations rivales, ce qui nuira au recrutement et au succès des actions revendicatives.

Ajoutons que le recrutement a pris un caractère nouveau. Ce sont désormais les salariés du secteur nationalisé, ainsi que les fonctionnaires de diverses administrations, qui constituent les gros bataillons des

¹⁰⁸ La **Charte d'Amiens**, adoptée par le IX^e congrès de la CGT en 1906, est selon l'historien Jean Maitron « l'acte de naissance du syndicalisme révolutionnaire ». Elle demande au syndiqué de « ne pas introduire dans le syndicat les opinions [philosophiques ou politiques] qu'il professe en dehors » et précise : « En ce qui concerne les organisations, le congrès décide que, afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors ou à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale ». Cette dernière phrase visait à la fois - selon l'expression du militant anarchiste Paul Delesalle - les « sectes » anarcho-syndicalistes, mais aussi les différentes sensibilités du Parti socialiste qui intervenaient dans les syndicats (cf. Jean MAITRON, *Le mouvement anarchiste en France* (rééd.), tome I, pages 318-330). Ainsi, la Charte rappelait la « double besogne » de défense des intérêts immédiats de la classe ouvrière, mais aussi de lutte pour l'expropriation du capitalisme par la grève générale. En effet, les syndicalistes révolutionnaires considéraient la CGT - qu'ils dirigeaient alors - comme le vrai « parti de classe » et se méfiaient du Parti socialiste SFIO dont ils dénonçaient l'électoratiste et dont d'ailleurs une tendance, le courant guesdiste (du nom du dirigeant marxiste Jules Guesde), considérait les syndicats comme une courroie de transmission du parti, sur le modèle de la social-démocratie allemande.

¹⁰⁹ **Confédération Française des Travailleurs Chrétiens**, fondée en 1919, opposée à la lutte des classes et se référant à la morale chrétienne.

¹¹⁰ **Mouvement Républicain Populaire** : parti politique démocrate-chrétien fondé le 26 novembre 1944 par Georges Bidault (1899-1983), successeur de Jean Moulin à la tête du Conseil National de la Résistance, et par la suite, partisan de l'Algérie française et membre de l'OAS (Organisation de l'armée secrète), un groupe terroriste d'extrême-droite. Le MRP se situa à droite puis (après la création du RPF gaulliste) au centre-droite dans les assemblées élues de la Quatrième république (1946-1958).

¹¹¹ **Jeunesse ouvrière Chrétienne** : organisation de jeunesse catholique, fondée en 1925 par un abbé belge et destinée à aider l'Eglise catholique à reconquérir le monde ouvrier, en liaison avec l'Action catholique. Un certain nombre de ses dirigeants ont participé à la Résistance.

¹¹² **Joseph Le Sciellour** (1907-1954), ouvrier ardoisier, secrétaire du syndicat des mineurs CFTC de Trélazé, député MRP de Maine-et-Loire de 1945 à sa mort.

¹¹³ **Charles Barangé** (1897-1985), député MRP de Maine-et-Loire de 1945 à 1956.

¹¹⁴ La **loi Barangé** (1951) permit en effet à l'Etat de verser des allocations scolaires trimestrielles de 1000 francs par enfant aux associations de parents d'élèves de l'enseignement privé. Elle « compléta » la loi André Marie votée quelques jours plus tôt qui étendait le bénéfice des bourses d'Etat aux enfants du privé. Ces deux lois furent les premières à remettre en cause l'enseignement public laïque en France. C'est en réaction contre elles que fut fondé en 1953 le Comité national d'action laïque (CNAL) qui rassemblait à l'époque le SNI, la FEN (Fédération de l'Education Nationale, autonome depuis 1948) et la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'élèves).

organisations syndicales, leur enlevant son caractère originel, essentiellement prolétarien, le prédisposant à un comportement réformiste, de conciliation, de concertation, mais aussi d'aliénation.

QUELQUES REMARQUES ET INTERROGATIONS SUR LE MANUSCRIT DE MAURICE POPEREN

Pour qui connaît les grandes lignes de la période de l'Entre-deux-guerres, il apparaît nettement qu'il y a plusieurs zones d'ombre dans le texte de Maurice Poperen, notamment pour la période des années 30, et celles-ci ne sont pas forcément anodines.

S'appuyant sur son vécu, l'auteur évoque en effet avec un enthousiasme non dissimulé l'ampleur des manifestations ouvrières de la période du Front populaire (1935-1938), la réunification syndicale de 1936, et les progrès organisationnels qui en ont résulté¹¹⁵. Il présente cette période comme un ensemble lisse, cimenté par l'antifascisme, ce qui n'est pas faux, et cite la grève générale du 30 novembre 1938, décidée selon lui sous la pression du PCF, comme la cause du retour à la division, aux « luttes de tendances », comme il le dit.

La réalité est plus complexe. En effet, dès sa formation, le Front populaire était une alliance disparate contractée entre un Parti socialiste qui aspirait à « l'exercice du pouvoir » (Léon Blum), un parti bourgeois, le Parti radical, qui craignait d'en être évincé par la poussée de la gauche socialiste et communiste¹¹⁶, et le Parti communiste qui était désormais tenu d'appliquer la nouvelle orientation de l'URSS stalinienne : se rapprocher des « démocraties occidentales » (les impérialismes dominants d'alors : Royaume-Uni, France, Etats-Unis) pour encercler l'Allemagne nazie¹¹⁷. Mais d'autres événements non évoqués par Maurice Poperen ont profondément ébranlé les militants, et en tous les cas alimenté les débats dans la gauche angevine.

Les procès de Moscou (1936-1938)

Dans la seconde moitié des années Trente, en effet, trois procès à grand spectacle ont été organisés à Moscou par la bureaucratie soviétique aux ordres de Staline contre les anciens dirigeants communistes de l'époque de Lénine : en août 1936 (procès, entre autres, de Zinoviev et Kamenev), en janvier 1937 (procès contre Piatakov et Radek) et en mars 1938 (contre Boukharine, Rykov, Racovsky). A chaque fois, faut-il le rappeler, l'accusé principal, provisoirement hors de portée des bourreaux, était Léon Trotsky, l'opposant historique de Staline depuis la constitution de l'Opposition de gauche soviétique en 1923, alors réfugié au Mexique après avoir été chassé d'URSS en 1929. A chaque fois, les accusations portées par le procureur Vichinsky (lui-même ancien menchévik rallié) contre ces vieux communistes, ces militants de la première heure de la social-démocratie russe à l'époque tsariste, puis du parti bolchévik à partir de 1903, ces révolutionnaires de toujours, paraissaient invraisemblables (sabotages de l'économie soviétique dès le lendemain de la révolution, tentatives d'assassinat de Staline ou de ses acolytes, etc.). Trotsky lui-même dut pourtant susciter en 1936 un véritable contre-procès, mené par des intellectuels indépendants (la « Commission Dewey »), pour obtenir d'être déclarés, lui et son fils aîné Léon Sedov, « non coupables ». Malgré cela, à chaque fois, les principaux accusés furent condamnés à mort et exécutés, sans parler de ceux qui refusaient d'avouer et étaient éliminés secrètement dans les caves de la Loubianka¹¹⁸.

En France, du fait de l'existence du Front populaire, la campagne contre les procès de Moscou ne fut pratiquement relayée que par les groupes trotskystes comme le POI (*Parti ouvrier internationaliste*, section officielle du mouvement pour la IV^e Internationale, dirigée entre autres par Pierre Naville, ancienne figure du surréalisme) ou le

¹¹⁵ Voir en Annexe 2 l'évolution des effectifs de l'UD CGT pour la période 1914-1941.

¹¹⁶ En 1938, le Parti radical n'hésita pas à briser le Front populaire pour retourner à une alliance gouvernementale avec la droite, comme il l'avait fait en 1926 et en 1934 vis-à-vis du Cartel des gauches. Rappelons que c'est la Chambre des députés élue en 1936 qui vota très majoritairement les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940 (le PCF étant réduit à la clandestinité depuis septembre 1939 du fait du Pacte germano-soviétique, et seuls quelques dizaines de députés socialistes - 35 sur 147 selon l'historien américain Robert Paxton - ayant voté contre).

¹¹⁷ Pour le PCF, comme pour les autres partis staliniens dans le monde, l'orientation vers les Fronts populaires impliquait désormais de renoncer à l'antimilitarisme et à l'anticolonialisme, pour ne pas affaiblir la défense nationale. C'était une vraie rupture avec les 21 conditions d'adhésion à l'Internationale communiste adoptées par celle-ci en 1920.

¹¹⁸ Bâtiment de Moscou qui devint le siège de la police politique soviétique.

PCI (*Parti communiste internationaliste*, dirigé par Pierre Frank et Raymond Molinier, deux militants qui s'étaient opposés en 1936 à Naville), ainsi que par une poignée d'intellectuels¹¹⁹ ou de syndicalistes-révolutionnaires¹²⁰. Les dirigeants de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), autorité respectée à gauche depuis l'Affaire Dreyfus, furent eux aussi sollicités.

Pourtant, le juriste de la LDH, M^e Rosenmark, loin de faire preuve d'esprit critique, n'hésita pas à justifier les verdicts des procès de Moscou par les aveux des accusés ainsi que par la nécessité de la défense de l'URSS. Son rapport, bien que nettement tendancieux, fut approuvé par le comité central de la LDH à une écrasante majorité (1088 mandats contre seulement 258 à la motion de Félicien Challaye)¹²¹. De fait, la majorité de la direction de la LDH comprenait nombre de militants socialistes (en particulier Victor Basch, qui était alors président du Comité national de Rassemblement populaire, le nom officiel du Front Populaire en France), et ne voulait en aucun cas gêner l'alliance en cours entre les deux grands partis ouvriers de l'époque, le Parti socialiste alors à la tête du gouvernement de Front populaire, et le Parti communiste, alors en pleine expansion, qui le soutenait. Les trotskystes, eux, n'étaient qu'une poignée¹²².

Personne ne s'étonna non plus que l'on interdise de parole les opposants trotskystes dans les meetings¹²³, et la répression administrative put même s'abattre contre un militant trotskyste angevin, qui fut dénoncé comme un « dangereux révolutionnaire » à sa hiérarchie par un de ses responsables syndicaux cégétiste¹²⁴ !

En effet, si beaucoup de « démocrates » se contentèrent de fermer l'œil devant la violation des Droits de l'Homme en URSS au nom de la « realpolitik », un certain nombre d'entre eux, confondant communisme et stalinisme, évoluèrent vers un anticommunisme viscéral, comme le groupe formé autour de René Belin et de la revue *Syndicats* dans la CGT.

La Guerre d'Espagne (1936-1939)

Le Front populaire espagnol, composé comme en France des deux partis de gauche, socialiste (PSOE) et communiste (PCE), et des équivalents du Parti radical, avait gagné les élections de février 1936. En réaction, en juillet, une partie de l'armée se souleva et déclencha ainsi une guerre civile qui dura près de trois ans. Les insurgés « nationalistes », soutenus par les dirigeants de l'Eglise catholique, reçurent très vite l'appui militaire de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste. En face, le gouvernement républicain, pourtant légalement élu, aurait dû pouvoir compter sur l'aide du Front populaire français. En fait, il se heurta à la politique dite de « non-intervention » imposée par Léon Blum, le Parti radical et la majorité des socialistes français, au nom du maintien de la paix en Europe.

De fait, les républicains espagnols ne furent soutenus que par l'URSS (en échange du transfert à Moscou des réserves d'or du gouvernement) et l'Internationale communiste, qui organisa les Brigades internationales. Au passage, cela permit au PC espagnol de jouer un rôle politique démesuré par rapport à son influence réelle et d'infiltrer l'appareil de l'Etat républicain, en liaison avec le NKVD, les services secrets soviétiques. Ces derniers en profitèrent pour éliminer l'opposition de gauche en Espagne, notamment les trotskistes (Erwin Wolff, membre du secrétariat international de la Quatrième Internationale, et Moulin) ou anciens trotskistes, comme Andreu Nin, le secrétaire du POUM (Parti Ouvrier d'Unification Marxiste) ou encore Kurt Landau. C'était la « guerre civile dans la guerre civile », bien illustrée dans le film de Ken Loach *Land and freedom* (1995).

¹¹⁹ Comme André Breton, Félicien Challaye, Jean Giono, Victor Serge et Daniel Guérin, ce dernier alors militant de la Gauche Révolutionnaire à l'intérieur du Parti socialiste. Notons au passage qu'André Malraux, ancien sympathisant trotskyste devenu compagnon de route des staliniens, s'abstint de confirmer à la commission Dewey sa présence à Royan en juillet 1933 auprès de Trotsky qui était accusé d'avoir comploté contre l'URSS à Paris au même moment.

¹²⁰ Notamment Alfred Rosmer, vieil ami personnel de Trotsky, et Pierre Monatte.

¹²¹ Trotsky considéra que le rapport Rosenmark constituerait une « tache indélébile sur la LDH de France ».

¹²² La réunion publique qu'ils organisèrent à Saumur le 14 février 1937 avec leur dirigeant Fred Zeller attira pourtant 4 à 500 personnes, y compris des militants du PC qui vinrent porter la contradiction, comme c'était l'usage à l'époque.

¹²³ Par exemple à Saumur le 1^{er} mai 1937.

¹²⁴ Il s'agit du cantonnier William Gilbert (ADML, 4 M 6 48), militant du POI.

La gauche française se divisa donc sur la question de l'aide à l'Espagne. La majorité des socialistes, des syndicalistes (notamment les proches de René Belin) et des pacifistes se rangea du côté de la non-intervention pour ne pas risquer un affrontement direct avec l'Allemagne nazie et donc une seconde Guerre sinon mondiale, du moins européenne. Nous savons aujourd'hui que c'était reculer pour mieux sauter, mais la majorité de la LICP (Ligue Internationale des Combattants de la Paix) et son président Félicien Challaye, se prononcèrent en ce sens. Challaye alla même jusqu'à faire un voyage en Allemagne nazie, pour favoriser le « rapprochement franco-allemand », en septembre 1938, au moment de la crise de Munich. Pacifiste intégral, signataire du tract « Paix immédiate » en septembre 1939, Challaye se rallia ensuite, comme d'ailleurs René Belin et l'équipe de *Syndicats*, à la collaboration avec l'occupant nazi.

La crise de Munich (septembre 1938)

En septembre 1938, poursuivant son expansion militaire¹²⁵, l'impérialisme allemand, par la voix de Hitler, réclama la région des Sudètes, peuplée majoritairement de germanophones, mais pièce maîtresse du système de défense de la Tchécoslovaquie, dont les frontières avaient été dessinées par les vainqueurs de la Première Guerre mondiale dans la foulée du Traité de Versailles (1919). On sait dans quelles conditions la France (représentée par le radical Edouard Daladier) et le Royaume-Uni (dirigé alors par l'homme politique conservateur Neville Chamberlain) livrèrent brutalement la Tchécoslovaquie à Hitler à la conférence de Munich (29-30 septembre 1938). En France, seuls le Parti communiste et quelques personnalités de droite, comme Paul Reynaud, dénoncèrent la reculade. La grande majorité de la population éprouva un « lâche soulagement » (selon l'expression de Léon Blum, partagé comme il le disait lui-même entre ce sentiment et « la honte »).

De toutes ces questions qui divisèrent profondément la gauche à l'époque, Maurice Poperen ne dit pas un mot. Or l'on sait qu'il appartient lui aussi à la LICP et qu'il en fut un « adhérent actif » à partir de 1932¹²⁶. Peut-être n'a-t-il pas voulu évoquer son propre positionnement à cette époque ?

Le Pacte germano-soviétique, l'Occupation, la Résistance et la Libération

Les Accords de Munich, qui écartaient - provisoirement - la menace de guerre à l'Ouest et encourageaient Hitler à continuer sa progression vers l'Est, donc contre l'URSS, furent l'une des causes du revirement de la politique européenne de Staline. Ce dernier, exclu avec l'aval des Occidentaux du règlement de la question tchèque (la Tchécoslovaquie avait pourtant un accord de défense l'URSS), se tourna brutalement dans l'été 1939 vers l'Allemagne nazie. On peut d'ailleurs raisonnablement considérer que du point de vue soviétique, le Pacte « contre-nature » germano-soviétique était la réponse logique de Staline aux Accords de Munich.

En tous les cas, en France, et notamment dans le mouvement ouvrier alors dominé par le Parti socialiste et ses alliés syndicaux, la signature du Pacte déclencha une véritable « chasse aux sorcières ». Ainsi, non seulement le gouvernement décida l'interdiction du quotidien communiste *L'Humanité* dès le 26 août 1939, puis celle du Parti communiste fin septembre, mais, dans la CGT, chaque militant syndical connu pour ses sympathies communistes fut sommé par les instances « majoritaires » de prendre position pour ou contre le Pacte : ceux qui s'y refusaient ou affirmaient leur soutien au Pacte furent alors purement et simplement exclus de la CGT par la majorité dirigée par le tandem Jouhaux-Belin.

Ainsi, en Maine-et-Loire, le 1^{er} octobre 1939, la CA de l'UD CGT adopta-t-elle une motion d'exclusion automatique de tout militant refusant de condamner le Pacte. Furent ainsi exclus les huit principaux dirigeants de la minorité communiste, notamment Célestin Dubois, René Girault et Fernand Picaut.

¹²⁵ L'Allemagne nazie avait annexé l'Autriche en mars (*l'Anschluss*).

¹²⁶ Voir sa notice dans le *Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier français*, tome 39, page 126. Selon lui, la section angevine de la LICP comptait « plus de 700 adhérents » à l'époque du Front populaire.

Ironie de l'histoire, ces dirigeants cégétistes qui sommaient les communistes de dénoncer le Pacte germano-soviétique au nom de la défense de la patrie, Louis Bertron, Raymond Déaud et Armand Nau, disciples du courant *Syndicats*, suivirent par anticommunisme René Belin dans son adhésion à la Charte du travail du gouvernement de Vichy et donc dans la collaboration avec les autorités d'occupation. C'est ainsi qu'une UD CGT « homogénéisée » comme celle du Maine-et-Loire put continuer de fonctionner tranquillement sous l'Occupation, en participant aux instances mises en place par le régime de Vichy, tandis que les communistes, une fois le Pacte germano-soviétique jeté aux orties par l'offensive allemande contre l'URSS le 22 juin 1941, purent s'investir dans la résistance armée, ce qui leur valut un grand prestige à la Libération¹²⁷.

Ces crises et péripéties sont à peine évoquées par Maurice Poperen, qui affirmait n'avoir jamais été communiste¹²⁸ ni d'ailleurs avoir jamais appartenu à aucun parti politique. Antistalinien comme la tendance *Ecole Emancipée* à laquelle il appartenait, Maurice Poperen était surtout pacifiste, ce qui était donc pour lui un point commun avec la majorité de la CGT d'avant-guerre. Or c'est par pacifisme que beaucoup de militants de l'*Ecole Emancipée*, s'ils ne se compromirent pas avec Vichy ou les autorités d'occupation, ne participèrent généralement pas non plus à une Résistance dominée par les courants nationalistes (celui incarné par de Gaulle) ou staliniens (les FTP - Francs-Tireurs et Partisans liés à l'appareil du PCF). Ces derniers n'évitèrent pas les pires dérives chauvines dans les combats de la Libération, notamment en lançant le slogan « A chacun son boche ».

Il n'est donc pas très étonnant que Maurice Poperen n'ait pas fait de long développement sur cette période sombre¹²⁹.

De plus, il semble avoir conservé longtemps après la Libération de bonnes relations avec l'ancien secrétaire de l'UD CGT sous l'Occupation, Raymond Déaud, ou au moins ne pas lui avoir tenu rigueur de son attitude de l'époque : en 1974, il rend ainsi à ce dernier, alors responsable de l'imprimerie coopérative angevine, un hommage appuyé pour la qualité de l'impression de l'ouvrage *Un siècle de luttes chez les tisserands des Mauges*. Notons enfin que dans la brève biographie de Raymond Déaud qu'il avait rédigée pour le *Dictionnaire biographique du mouvement Ouvrier Français*, Maurice Poperen passait complètement sous silence l'épisode peu glorieux de l'Occupation...

De même, parmi les nouveaux dirigeants syndicaux qui émergent en 1945, il ne mentionne pas du tout la figure de Raymond Patoux, un postier, ancien militant socialiste entré dans la Résistance, qui prend la tête de l'UD CGT à la Libération, en évinçant précisément Raymond Déaud.

Il passe aussi rapidement sur la crise qui fait éclater la CGT en 1947-1948, en liaison avec le début de la « guerre froide » et l'éviction des communistes du gouvernement (mai 1947). Alors qu'au plan national la direction de la CGT est désormais majoritairement communiste, en Maine-et-Loire c'est l'inverse : après une épuration volontairement modérée des anciens partisans de René Belin (Bertron et Déaud, exclus de toute organisation syndicale respectivement pour 20 ans et 5 ans¹³⁰), la majorité de la CGT angevine reste proche de la tendance socialisante Force ouvrière sous la direction de l'anarcho-syndicaliste Raymond Patoux.

¹²⁷ Il suffit de lire les notices biographiques des candidats PCF exposées dans leur profession de foi des Législatives d'octobre 1945 (voir pages 35-36) pour constater l'importance du rôle des résistants et déportés dans la construction de la nouvelle image, patriotique voire nationaliste du PCF à l'époque (thématique de la « grandeur française »).

¹²⁸ En revanche ses deux fils entrèrent au PCF dans les années 50, l'aîné Jean (1925-1997) poursuivant ensuite une carrière au PS (comme député et secrétaire national), le cadet Claude (né en 1931) entrant lui au Bureau politique du PCF qu'il quitta en 1987.

¹²⁹ Toutefois, la non-participation directe de Maurice Poperen à la résistance armée ne l'a pas empêché d'accomplir des actes de solidarité envers des familles de résistants, comme le rappelle Lydia Brovelli dans son intervention à l'occasion de la remise de la Légion d'Honneur à Claude Poperen, le 16 septembre 2011 (Cf. le blog de l'ancien ministre communiste Anicet Le Pors). En 1944, Maurice Poperen était instituteur à Villevêque, une petite commune située à 18 km au nord d'Angers.

¹³⁰ Selon Marc Bergère, *Une société en épuration*, PUR, 2004, page 243 (d'après le témoignage de Raymond Patoux).

Élections Générales du 21 Octobre 1945



Georges MORAND



Germain LE MARC



Denise GENTRIC

Français, Françaises,

Il faut aux responsabilités des hommes intègres, décidés à ne reculer devant rien, comme pendant la drôle de guerre. Les communistes l'ont prouvé.

NOS CANDIDATS

MORAND Georges, né le 28 janvier 1900, à Meslay-du-Maine (Mayenne), domicilié à Angers, ex-interné politique, évadé de la forteresse de Sisteron, chef de groupe d'une compagnie F.T.P., conseiller municipal, secrétaire fédéral du Parti Communiste Français.

LE MARC Germain, né le 30 mars 1903, à Pont-l'Abbé (Finistère), domicilié à Angers, professeur licencié ès-sciences, premier adjoint au Maire d'Angers.

GENTRIC Denise, née le 27 juin 1920, à Trélazé (Maine-et-Loire), domiciliée à Trélazé, sténo-dactylo, sous-lieutenant F.F.I. Père décédé au camp de Mauthausen.

GIRAULT René, né le 1^{er} mars 1907 à Angers, domicilié à Angers, employé d'alimentation, ex-interné politique 1931-1932, ex-prisonnier de guerre, conseiller municipal.

BARBERET Henri, né le 12 avril 1911 à Mirecourt (Vosges), domicilié à Saint-Lambert-des-Levés, photgraveur, réfractaire, secrétaire du Comité de lutte contre la vie chère, membre du Bureau Fédéral.

COUTINOT Alfred, né le 22 mai 1884 au Puy-du-Lac (Charente), domicilié à Noyant-la-Gravoyère, cultivateur, maire de Noyant-la-Gravoyère. Fils décédé au camp de Dachau.



René GIRAULT



Henri BARBERET



Alfred COUTINOT

Français, Françaises,

La réaction a subi une première défaite.

Aux élections cantonales, les partis de droite sont sortis considérablement diminués de cette consultation populaire et la réaction a voté en masse pour le M.R.P. dont on connaît l'hostilité aux lois laïques qui sont le fondement de la République.

C'EST LA VOLONTÉ UNANIME DE LA NATION !

Cette volonté, vous l'exprimerez avec une force encore plus grande en exigeant UNE CONSTITUANTE SOUVERAINE, composée d'hommes et de femmes décidés à arracher aux trusts leurs nombreux privilèges.

Pour que la FRANCE VIVE !

Pour assurer la Renaissance économique, pour accroître le bien-être de son peuple, pour garantir ses institutions républicaines.

Finissons-en avec les responsabilités ministérielles, rétablissons le contrôle des élus de la Nation sur le Gouvernement.

FRANÇAIS, FRANÇAISES,

VOTEZ POUR QUE TRIOMPHE LA RÉPUBLIQUE

AU REFERENDUM vous répondrez :

Première question :

OUI

Deuxième question :

NON

Parce que vous voulez une Assemblée Constituante à l'image de la Nation.

Parce que le fondement de la République réside dans la responsabilité du Gouvernement devant les élus du peuple, et que vous voulez en finir avec le régime de l'irresponsabilité.

C'EST LE VOTE DES VRAIS ET BONS REPUBLICAINS

unis pour le triomphe d'une République Démocratique, Laïque et Sociale.

Une politique de sécurité et de grandeur française

Application d'une politique d'indépendance nationale et de défense de la paix basée sur l'union des trois grandes puissances alliées (ETATS-UNIS, ANGLETERRE, UNION SOVIÉTIQUE) et opposition à toute tentative de constitution de blocs nuisibles au maintien de cette union.

Rupture des relations avec Franco et soutien des républicains espagnols dans leur lutte pour le rétablissement de la Démocratie en Espagne.

Des mesures pour le relèvement de la France

La nationalisation des grands monopoles de fait (Electricité, houillères, sidérurgies, banques, compagnies d'assurances).

La protection de la petite et moyenne industrie.

La rénovation de l'agriculture française. (Fourniture d'engrais et d'outillages, amélioration de l'habitat rural, etc...)

L'accroissement de la participation des riches aux charges de la Nation et le dégrèvement des petits et moyens possédants.

Le châtiment des traîtres et confiscation de leurs biens.

La suppression des comités d'organisation et de la bureaucratie vichyssoise qui paralysent la vie économique de la Nation.

Des mesures de justice sociale

Le rajustement des salaires et traitements, l'amélioration du ravitaillement.

La fixation des prix agricoles rémunérateurs à la production et la lutte contre les gros intermédiaires fauteurs de vie chère.

L'attribution de logements aux sans-abris.

Le paiement d'allocations et d'indemnités aux victimes de la guerre et de la terreur nazie.

L'application des lois sociales à tous les travailleurs (ouvriers, paysans, artisans, commerçants).

L'octroi de prêts aux jeunes ménages.

L'organisation méthodique de l'apprentissage.

Une retraite mensuelle minimum de 1.000 francs à tous les vieux travailleurs sans exception (paysans, artisans, commerçants).

Français, Françaises,

Votez pour les candidats du Parti Communiste Français.

Votez pour le programme de la Renaissance Française, que les communistes dont les actes coïncident toujours avec les paroles, veulent contribuer de toutes leurs forces à appliquer.

Votez Français et Républicain contre la trahison et la réaction.

Votez pour la liberté et le progrès contre l'oppression et l'obscurantisme.

Vive la République démocratique, laïque et sociale.

Vive la France, que nous voulons et que nous ferons LIBRE, FORTE ET HEUREUSE.

ATTENTION !

Ne tachez pas, ne rayez pas un nom, ne panachez pas votre bulletin sinon il serait nul.

Ne laissez pas perdre une seule voix pour la France, pour la République.

VU, LES CANDIDATS.

Imprimerie Angevine. — Angers

Maurice Poperen ne parle pas non plus du passage de la FEN à l'autonomie, qui s'est produit dans la même période et qui le concernait directement, puisqu'il était à l'époque dans notre département un des militants les plus en vue de la tendance Ecole Emancipée¹³¹, un des deux protagonistes de l'affaire¹³².

Ce qui est certain en tous les cas, et cela se ressent à la lecture de son manuscrit, c'est que Maurice Poperen a été très attaché tout au long de sa vie à l'unité de la classe ouvrière, ainsi qu'à l'unité syndicale par delà ce qu'il appelle les « luttes de tendances ». En cela, il se situait clairement dans l'esprit de la Charte d'Amiens (1906), qui ne méconnaissait pas l'existence des groupes politiques à l'intérieur des syndicats, mais demandait au syndiqué de « ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe en dehors ». Mais aujourd'hui, peut-on raisonnablement maintenir une frontière étanche entre les questions politiques et les questions sociales ? Même les syndicalistes révolutionnaires du début du siècle ne le pensaient pas, puisqu'ils assignaient aussi au syndicat la tâche de la transformation radicale de la société, par l'abolition du salariat et du patronat.

F.D.

¹³¹ Jusqu'en 1952, Maurice Poperen fut membre du Conseil syndical du SNI de Maine-et-Loire au titre de l'Ecole Emancipée (EE). En 1951, il fut élu délégué EE au congrès national du SNI à Saint-Malo.

¹³² Le passage de la FEN à l'autonomie résulte du vote par son congrès de la motion dite Bonissel-Valière (Bonissel était l'un des principaux dirigeants de la majorité socialisante du SNI et de la FEN, Valière un des représentants de l'Ecole Emancipée). Le vote de cette motion évita à la FEN d'écarter comme la CGT. Pendant plusieurs années, les militants communistes de la FEN eurent la double appartenance à celle-ci et à la CGT. Par ailleurs, le passage à l'autonomie permit aux différentes tendances - majoritaire et minoritaires - d'être représentées à la proportionnelle dans les instances des syndicats, cas unique dans le syndicalisme français.

ANNEXE 1 : LES GREVES DE 1919 EN ANJOU, D'APRES LES RAPPORTS DE POLICE (ADML, ancienne série 71 M 10)

Entreprises ou secteur	Dates	Nb de grévistes	Durée de la grève	Revendications	Résultat
Employés de la Compagnie des tramways électriques d'Angers (6 catégories)	Les 13 et 14 avril (décision de grève adoptée la veille au soir à la Bourse du Travail)	140/140 (100 hommes et 40 femmes) Le vote à la Bourse avait donné 83 voix pour la grève contre 4 (au scrutin secret)	2 jours	- Supplément de 2 F à l'indemnité de vie chère - les 4 jours de repos hebdomadaires du mois payés	- 1 F de « vie chère » - 0 F 50 de supplément de salaire (le salaire le plus bas passe de 7 F par jour à 8,50 F, soit 21,4 % d'augmentation) - 4 jours de repos payés après 14 ans de service - 3 jours de repos payés entre 8 et 14 ans
Ouvriers monumanistes (granitiers, peintres, tailleurs de pierre)	Du 12 mai au 11 juin	41 sur 41 (9 entreprises touchées)	30 jours	Hausse des salaires pour compenser la perte de 2 h de travail par jour (loi des 8 h)	30 % d'augmentation pour le travail aux pièces et pour les manœuvres, passage de la semaine de 10 h à 8 h ½ sur 8 mois d'été, 7 h sur les 4 mois d'hiver
Ouvriers peintres d'Angers	Du 13 mai au 16 juin	72 à 88 sur 95 salariés des 23 entreprises concernées (dont 15 de Bessonneau)	35 jours	1 F 75 de l'heure au lieu de 1 F 05	Journée de 8 h, 1 F 45 de l'heure (« demi-victoire » selon le préfet) soit + 38 %
Ouvriers tailleurs d'Angers	Du 22 au 26 mai	36 sur 80 employés à la couture (20 entreprises employant 116 ouvriers en atelier, 220 à domicile)	5 jours	Augmentation de 40 % des salaires	Augmentation de 40 % des salaires, passage de 10 h à 8 h de travail par jour
Ouvriers du Bâtiment d'Angers (maçons, couvreurs, charpentiers, menuisiers, plâtriers...)	Du 4 au 10 juin	1405 sur 1900 (46 entreprises sur 135)	7 jours	Application de la loi des 8 h sans dérogation, 25 % d'augmentation pour compenser la perte de 2 h de travail par jour	Succès. Salaire horaire : 1,70 F au lieu de 1,35, salaire journalier 13,60 au lieu de 13,50, horaires modulés de 7 h à 9 h selon les saisons
Ouvriers maçons, plâtriers, manœuvres et terrassiers de Cholet	Du 4 au 10 juin	160/160 (56 maçons et plâtriers, 104 manœuvres et terrassiers)	7 jours	Application de la loi des 8 h, augmentation des salaires de 50 % environ (de 1 F à 1,5 F de l'heure pour maçons et plâtriers, de 0,8 F à 1,4 F pour les autres)	Durée du travail : 10 h l'été, 8 h l'hiver au lieu de 11 h. 1,40 F pour maçons et plâtriers, 1,20 F pour les autres.

Ouvriers boulangers d'Angers	6 juin	80 sur 95 dans 46 boulangeries sur 91 (146 ouvriers)	1 jour	4 F la journée au lieu de 3 F, prix des fournées unifié, repos hebdomadaire, suppression du travail de nuit	Succès : 4 F la journée (33 % d'augmentation), unification du prix des fournées, repos hebdo garanti, travail de nuit supprimé en principe
Allumettiers de Trélazé	Du 7 au 11 juin	352/352, mais 40 de facto (chômage technique)	4 jours ½	Avance de 5 F sur augmentation des salaires comme les postiers	Pas d'augmentation, le salaire moyen reste : - hommes : 13 F - femmes : 11,50 F
Ouvriers boueurs d'Angers	12 juin	29 rouliers sur 29 (les 31 auxiliaires ont continué le travail)	1 jour	Augmentation de salaire de 25 % (5 F au lieu de 4 F pour enlever les ordures le matin)	Echec : la municipalité a recouru à l'armée et à des employés de voirie pour enlever les ordures
Ouvriers boulangers de Cholet	Du 12 au 16 juin	27 sur 34 (dans 16 boulangeries sur 23)	5 jours	Augmentation de salaire : 70 F /semaine au lieu de 45, 18 fournées /semaine au lieu de 24	70 F par semaine, Formation d'un syndicat
Ouvriers coiffeurs d'Angers	Du 14 au 15 juin	22 coiffeurs sur 78	2 jours	Repos du dimanche, journée de 8 h, augmentation de salaire, suppression du tronc (pourboire)	Victoire : fermeture le dimanche, passage de 10 h à 8 h par semaine, sauf le samedi, hausse modulée des salaires
Ardoisiers de Trélazé, Noyant-la-Gravoyère et Combrée	Du 16 juin au 7 juillet	100 % (3143) des deux sociétés ardoisières	22 jours	Solidarité avec les mineurs et ordre de la Fédération du Sous-sol	Application de la loi Durafour - horaires (8 h) et salaires inchangés
Ouvriers galochiers d'Angers (maison Perdereau)	Du 16 juin au 9 juillet	12 sur 12 monteurs galochiers	24 jours	Triplement des prix de 1915 (travail aux pièces) + majoration de 25 % (et 45 % pdt les 4 mois d'hiver)	Augmentations supérieures à 50 % (différenciées selon l'âge et le sexe)
Ouvriers charpentiers de l'entreprise Bessonneau	Du 24 au 30 juin	30/30 à l'usine du Mail, 3/3 à la Maison du Meuble massif	7 jours	Augmentation du salaire horaire de 1,65 F à 2,10 F	Echec : maintien du salaire à 1,65 F pour 8 h de travail (horaire inchangé)
Ouvriers menuisiers d'Angers	Du 24 au 30 juin	250/276, dont 200/210 chez Bessonneau et 32/33 au Meuble massif, mais seulement 6 entreprises touchées sur 25	7 jours	- 2,10 F de l'heure au lieu de 1,65 ou 1,90 F - suppression du travail aux pièces et de la prime - paye hebdomadaire	- Pas d'augmentation de salaire, mais bon nombre de patrons avaient augmenté les salaires d'avance, « pour éviter le conflit » - 3 licenciements
Tailleurs de pierre, maçons et manœuvres de Saumur et env.	Du 26 au 29 juin	65 sur 65 (100 %) appartenant à 11 entreprises	2 jours	Hausse des salaires pour compenser la perte de 2 h de travail par jour (loi des 8 h)	Augmentations modulées (p. ex. de 1,30 F à 1,40 F)

Ouvriers camionneurs d'Angers	Du 9 au 11 juillet	73 ouvriers sur 92 (8 entreprises touchées sur 12)	3 jours	Hausse des salaires de 50 F par semaine à 75 F	66 F par semaine pour les camionneurs, 70 F pour les rouliers
Ouvriers mouleurs d'Angers (Entreprise Beauvais-Robin)	Du 17 au 25 juillet	100 % (18 mouleurs/18 parmi les 275 ouvriers de Beauvais-Robin)	9 jours	Transformation d'une prime hebdomadaire de 5 à 6 F en un supplément journalier de 3 F	Echec : le patron, syndiqué, a refusé de céder à la grève, et évité ainsi son extension aux 3 autres entreprises de la même branche
Ouvriers de la scierie Bernardeau à Clefs	Du 28 juillet au 1 ^{er} août	30 (25 hommes et 5 femmes)	5 jours	Augmentation de 20 c de l'heure (tarif appliqué à La Flèche)	- Echec : maintien du salaire horaire antérieur (1 F pour les hommes et 0 F 50 pour les femmes) - 12 ouvriers s'embauchent dans les battages, travail plus rémunérateur
Ouvriers du Bâtiment d'Angers	Du 30 juillet au 29 septembre	541 à 559 sur 620 à 650	2 mois	Hausse des salaires pour compenser la perte de 2 h de travail par jour (loi des 8 h)	Augmentations d'environ 10 % (au lieu des 25 % réclamés)
Ouvriers en chaussures de Jallais (fabrique de contreforts Deharveng)	Du 1 ^{er} au 4 août	36 sur 41 (16 hommes, 8 femmes et 12 enfants)	4 jours	Augmentation des salaires (il s'agit de travailleurs à domicile, par ailleurs tisserands ou cultivateurs)	- « Augmentation assez importante » - 4 licenciements (2 hommes et 2 femmes)
Ouvriers en chaussures de La Tessoualle (fabrication de chaussures à bon marché)	Du 1 ^{er} octobre au 4 novembre	60 à 95 grévistes sur 120 ouvriers (surtout des femmes et des enfants - 12 hommes seulement)	35 jours	3 à 3,50 F de plus par jour (les hommes gagnent 4,50 F à 5 F par jour, les femmes 3,50 F, pour les enfants, c'est « très variable »)	- 50 % d'augmentation - à l'occasion de la grève, presque tous les ouvriers se sont syndiqués
Ouvrières en capsules pour bouteilles de Champagne (Usine Caillaud-Capsulerie française de Bagneux)	Du 3 au 5 novembre	120/120 femmes sur 140 salariés (aucun des 20 hommes n'a fait grève)	3 jours	Rétablissement d'une prime journalière de 1 F accordée en 1918 aux journalières dont la présence à l'usine n'est pas stable	Rétablissement de la prime. Selon le sous-préfet, le patron avait supprimé la prime pour « punir les ouvrières de s'être absentes en grand nombre au lendemain de deux jours de fête (Toussaint) ».

Ouvriers cordonniers de la Maison Léon (46 rue Lionnaise à Angers)	Du 4 au 7 novembre	80 (60 hommes, 20 femmes) sur 101 ouvriers (dont 21 hors établissement)	4 jours	20 à 30 % d'augmentation des salaires selon les catégories (10)	Echec (le patron a refusé de discuter et brandi la menace du lock-out). Le secrétaire du syndicat ouvrier avait demandé au préfet de convoquer une réunion de conciliation avec le patron
Ouvriers imprimeurs (Maison Gautier-Thébert rue des Carmes à Angers)	Du 7 au 12 novembre	32/53 (sur 367 ouvriers imprimeurs répartis en 14 entreprises à Angers)	6 jours	augmentation de 4 F par jour (déjà acceptée par la majorité des maîtres- imprimeurs)	- 2 F au 15/11/1919 - 3 F au 1/1/1920 - 4 F au 1/4/1920 Succès dû à la période des élections (législa- tives des 16 et 30 novembre, municipales des 30 novembre et 7 décembre), le travail ne manque pas
Eboueurs d'Angers	Du 23 au 25 novembre (à la veille des élections municipales)	31/31	3 jours	Augmentation des salaires : 8 F par quartier au lieu de 5 F, 1,50 F de l'heure	- 6 F par quartier, - 1 F de l'heure, - 3 F d'indemnité de vie chère au lieu de 1,50 F

QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE SUR LES GREVES DE 1919

Des grèves souvent organisées par syndicat de métier, voire par usine

La première grève importante du printemps 1919 à Angers est celle des employés du tramway. Elle est organisée de manière démocratique, avec une assemblée générale de la majorité des salariés (87 sur 140) à la Bourse du Travail, suivie d'un vote à bulletin secret, qui donne une écrasante majorité à la grève (83 pour, seulement 4 voix contre, selon le rapport du commissaire central d'Angers). Elle rassemble 100 % du personnel : 8 contrôleurs, 4 employés de bureau, 88 employés au « mouvement », 20 des ateliers, 14 de la voie et 6 cantonniers. Massive, elle est courte (deux journées de grève : le dimanche 13 avril et le lundi 14, et efficace : après négociation avec la direction, qui proposait seulement 1 F d'indemnité de vie chère au lieu des 2 F réclamés, son résultat (1 F 50, soit 21,4 % d'augmentation des salaires, sans compter les jours de repos payés) est accepté le lundi par l'assemblée des grévistes par 95 voix sur 100 votants. Le travail a repris le mardi matin.

Mais cet exemple de solidarité intercatégorielle n'est pas encore très répandu. Souvent, les grèves sont organisées par corporation, par des syndicats de métier. C'est ainsi que dans l'entreprise Bessonneau (une des plus importantes d'Angers), on voit se dérouler successivement la grève des 15 ouvriers **peintres** (du 13 mai au 16 juin, c'est une grève longue qui se termine par un succès, 38 % d'augmentation), puis celles des 30 **charpentiers** et des 200 **menuisiers** du 24 au 30 juin, mais ces dernières se soldent par un échec. Cette tactique de grèves tournantes, chaque corporation entrant successivement dans le mouvement, montre donc nettement ses limites. Même échec chez

Beauvais-Robin à Angers, où la tactique syndicale, selon le commissaire central, consistait à mettre en grève une usine pour y faire céder le patron avant de lancer dans la bataille le reste de la corporation (ici une seule catégorie, les ouvriers mouleurs, d'une seule entreprise métallurgique). De plus, fin juin, alors que la vague de grèves dans la métallurgie parisienne est passée, le patronat a moins peur et peut se permettre de licencier des grévistes (3 chez Bessonneau, 8 ouvriers refusant par ailleurs de reprendre le travail). La répression du mouvement gréviste sera d'ailleurs encore plus forte en 1920, notamment contre les cheminots.

Les problèmes d'application de la loi des 8 heures

La loi limitant à huit heures la journée légale de travail était censée s'appliquer sans baisse de salaires. Cependant, la diversité des situations a fait qu'elle a engendré plusieurs conflits. Ainsi, ceux des ouvriers qui étaient payés aux pièces et non à la journée de travail devaient faire désormais autant de pièces en 8 heures qu'en 10 (durée légale précédente) ! Contre cette intensification des cadences de travail, ce sont les ouvriers monumanistes d'Angers (granitiers, tailleurs de pierre, peintres) qui se sont mobilisés dès le 12 mai et obtenu - mais seulement au bout de 30 jours de grève - une augmentation de 30 % pour le travail aux pièces. Cette grève victorieuse se déroule presque en même temps que celle des ouvriers peintres, mais ne touche qu'une quarantaine de salariés éparpillés dans 9 entreprises.

C'est cet éclatement du mouvement gréviste en une multitude de petits conflits non coordonnés, ne concernant chacun la plupart du temps que quelques dizaines de salariés, qui fait dire au commissaire central d'Angers dans son rapport au préfet du 21 juillet : « Angers continue à être, au point de vue de la paix publique, un centre particulièrement favorisé ».

Quelques explications sur la longueur de certaines grèves

Les salaires étant plutôt bas en Anjou, et l'inflation aussi forte qu'ailleurs, on peut s'étonner que les familles ouvrières aient pu soutenir des grèves aussi longues. En effet, sur les 26 grèves recensées, on en compte 3 qui dépassent le mois, celles des monumanistes et des peintres au printemps, celle des ouvriers en chaussures de La Tessoualle à l'automne, et 2 qui dépassent les trois semaines, celles des ardoisiers et des galochiers dans l'été. En fait, à l'exception des ouvriers en chaussures, la période se prêtait à la grève, car beaucoup de grévistes des villes pouvaient compenser leurs pertes de salaires en se faisant embaucher à la campagne, où les activités agricoles étaient encore très peu mécanisées et leur fournissaient des emplois et donc des revenus saisonniers de substitution. Un certain nombre de fiches de police qui décrivent les grèves le notent, en particulier pour les ouvriers monumanistes (« les grévistes se sont procurés des ressources en travaillant à la campagne »), les peintres (« les ouvriers ont entrepris des travaux à la campagne »), les galochiers (« la plupart des grévistes se sont livrés à d'autres travaux »), les ardoisiers (les grévistes vivent « de leurs économies et de travaux agricoles »). Quant aux ouvriers en chaussures de Jallais, qui font 4 jours de grève en août, le rapport signale qu'ils travaillent à domicile tout en exerçant une autre profession, en tant que tisserands ou cultivateurs (ils ont trouvé du travail ailleurs pendant la grève). Ils sont donc davantage en position de force par rapport au patron, mais ce mode de production ancien (la « manufacture dispersée ») était voué à disparaître. Notons au passage que les patrons du Choletais trouvaient que les bas salaires de leurs ouvriers étaient encore trop élevés (« le prix élevé de la main d'œuvre arrête bien des initiatives » peut-on lire dans un rapport)...

Les luttes victorieuses renforcent les syndicats

Dans son rapport du 21 mai 1919, le commissaire central d'Angers indique que « les efforts entrepris depuis quelques temps pour renforcer les organisations syndicales sont devenus de plus en plus vigoureux et chaque jour, bien que restant pacifique, la lutte devient plus ardue entre occupants (sic) et salariés ». Dans cette lutte, chaque victoire obtenue avec l'aide des militants de la Bourse du Travail est un encouragement à se syndiquer pour les salariés concernés. C'est le cas des ouvriers monumanistes d'Angers et des ouvriers boulangers de Cholet en juin, et aussi des ouvriers de la Chaussure de La Tessoualle en octobre, lesquels se sont presque tous syndiqués à cette

occasion. Notons quand même que plusieurs grèves ont éclaté spontanément sans que des syndicats aient été présents préalablement dans l'entreprise : outre les ouvriers boulangers et en chaussures choletais, on relève ceux de la scierie Bernardeau de Clefs, de l'entreprise Deharveng de Jallais, et les ouvrières de l'usine de capsules de Bagneux.

Notons enfin que la mention « échec » attribuée par les rapports de police au résultat de certains mouvements doit être largement relativisée : en effet, même si les salariés qui se sont lancés dans telle ou telle grève n'ont pas obtenu gain de cause dans l'immédiat, celle-ci leur a permis de se constituer en collectif, susceptible de se syndiquer et donc de préparer de nouveaux mouvements dans de meilleures conditions : c'est ainsi que les éboueurs d'Angers, battus en juin, sont victorieux en novembre, grâce à un mouvement de grève déclenché judicieusement à la veille des élections municipales ! Les progrès de la conscience de classe sont donc aussi une résultante de la lutte, quelle que soit son issue, surtout dans un département sous-syndicalisé comme le Maine-et-Loire. Après les grandes grèves de 1919-1920, rien ne sera donc vraiment comme avant.

Des syndicats révolutionnaires ? Des grèves politiques ?

Depuis 1917, année de tous les dangers pour le gouvernement avec les mutineries du printemps et les premières grèves de masse contre la vie chère, mais aussi avec le retentissement des deux révolutions russes (février et octobre), les mouvements de grèves faisaient l'objet d'un suivi mensuel de la part des autorités françaises. Une circulaire confidentielle du Ministère de l'Intérieur (signée du Directeur de la Sûreté Générale) du 5 juillet 1917 mettait ainsi sur le même plan « les affaires de contre-espionnage, la surveillance des étrangers et celle des usines » et faisait remarquer aux préfets que « la surveillance extérieure et occulte des établissements travaillant pour l'armée doit être plus serrée que jamais, en raison des tentatives qui peuvent être faites d'y introduire des individus susceptibles de se livrer à l'espionnage ou de faire une propagande nuisible à la défense nationale ».

Le 18 septembre de la même année, des instructions secrètes émanant du général commandant la IX^e région militaire demandèrent au préfet de rajouter deux rubriques à ses rapports mensuels : « action pacifiste » et « mouvements grévistes et syndicalistes ». Ces préoccupations nouvelles des autorités sont confirmées par le nouveau questionnaire-type désormais en dix points que la Sûreté adressa en décembre aux mêmes préfets. Ce questionnaire devait servir de base à leurs rapports mensuels, et donc à ceux de leurs subordonnés (en Maine-et-Loire, les sous-préfets de Baugé, Cholet, Saumur et Segré, le commissaire central et le commissaire spécial d'Angers). Ainsi, si les points 8 et 9 du nouveau questionnaire concernaient les « manifestations pacifistes » et « l'état d'esprit des soldats », le point 5 concernait les « difficultés ouvrières » (sic) et les grèves, qui étaient en l'occurrence distinguées de l'action des journaux socialistes et syndicalistes (point 6). En effet, dans l'esprit de beaucoup de dirigeants conservateurs de l'époque, notamment Clémenceau), grèves et manifestations pacifistes ne pouvaient résulter que d'initiatives *extérieures* (aux entreprises, aux unités militaires) et non résulter d'actions spontanées. Il fallait donc surveiller étroitement les agitateurs potentiels, les militants...

Le sous-préfet de Saumur signala donc dans un rapport du 18 septembre 1917 « l'effervescence » des ouvriers en chapelets, « aujourd'hui calmée ». Toutefois, de son côté, le commissaire spécial d'Angers nota en octobre de la même année que « seuls de rares instituteurs syndicalistes entretiennent quelques correspondances privées » (ce qui suppose que ces courriers ont été ouverts...), tout en justifiant par ailleurs la colère des employés des tramways - prêts à se mettre en grève - car pour lui c'était l'entreprise elle-même qui en était responsable car elle avait réduit les salaires alors que ses bénéfices avaient augmenté ! Dans le même rapport, il soulignait que « les syndicats sont très calmes pour la double raison que leurs éléments remuants sont mobilisés et que les salaires ont augmenté dans de sérieuses proportions ». Visiblement, les autorités faisaient tout pour maintenir la paix sociale à l'arrière.

Bien évidemment, au printemps 1919, même si la guerre était finie, cette préoccupation perdura chez les autorités. Cela dit, la crainte des éventuels « éléments remuants » d'être envoyés au front avait disparu, tandis que l'inflation explosait : plus rien ne put contenir la vague de grèves. Il n'en reste pas moins que ces grèves furent avant

tout des grèves économiques, qu'elles n'ont pas été très nombreuses (seulement 26 d'avril à novembre pour le Maine-et-Loire), et que les effectifs concernés furent le plus souvent faibles (quelques dizaines à chaque fois) et souvent dispersés sur plusieurs sites : certes, la grève des ouvriers du bâtiment d'Angers rassembla plus de 1400 grévistes en juin, mais elle ne dura qu'une semaine et concerna 46 entreprises, soit une moyenne d'une trentaine de grévistes seulement pour chacune d'entre elles. Quant aux grosses concentrations, comme les allumettiers de Trélazé, qui furent plusieurs centaines à se déclarer en grève début juin, seulement 41 étaient à même de travailler effectivement alors que les 311 autres étaient de fait en chômage technique, donc *de facto* non grévistes... Inutile de dire que cette prétendue « grève » n'a rien donné. De même pour les ardoisiers de Trélazé, Noyant-la-Gravoyère et Combrée, qui firent une grève de solidarité avec les mineurs, action conçue comme une grève-pressure sur le Parlement au moment de la discussion d'un texte de loi les concernant. Rien de bien révolutionnaire là-dedans.

Bien plus, certains syndicalistes n'hésitaient pas à demander au préfet d'intervenir en leur faveur auprès des patrons. Par exemple, le 13 mai, Gervais, secrétaire du syndicat des ouvriers peintres, informa le préfet de la décision de grève et lui demanda un soutien, « sachant les efforts que vous fîtes en maintes circonstances pour concilier patrons et ouvriers ». Le même syndicaliste, dans une lettre du 23 août, remercia le préfet du « dévouement que vous avez apporté à notre cause et [pour] faire aboutir nos revendications ». Dans le même esprit, le secrétaire du syndicat des ouvriers cordonniers de la Maison Léon à Angers écrivit au préfet en novembre pour lui demander d'organiser « une réunion de conciliation entre le patron et ses ouvriers ». Quant au « président du syndicat typographique d'Angers », Gandon, il rédigea lui aussi deux longues pages au préfet le 12 juillet pour se plaindre des maîtres-imprimeurs qui avaient démissionné du syndicat patronal pour ne pas avoir à appliquer l'accord passé avec le syndicat ouvrier sur des augmentations - échelonnées - de salaire et lui réécrivit 4 pages serrées le 9 novembre pour lui faire part de l'exaspération des ouvriers devant l'obstination desdits patrons. Sa conclusion : « l'espérance que de tout cela sortira une entente parfaite permettant au capital et au travail une œuvre commune de parfaite union ». Et dans une dernière lettre du 12 novembre, il informa le préfet que les ouvriers avaient accepté le compromis que celui-ci avait négocié avec les maîtres-imprimeurs (l'échelonnement sur plusieurs mois des augmentations) et le remercia ainsi : « c'est grâce à vous que l'accord a pu se faire ». Personne ne pouvait accuser ces syndicalistes d'être d'affreux bolchéviks. Cependant, si dans la plupart des cas les représentants de l'autorité ont cherché à éviter l'extension des grèves et à promouvoir des compromis, il n'en reste pas moins que dans les commentaires de leurs propres rapports, certains n'hésitaient pas à signifier qu'à leur goût les revendications des ouvriers étaient *vraiment exagérées* (!) : « quand on voit que des ouvriers gagnant environ 16 francs en huit heures en demandent dix-huit, on peut se demander quand apparaîtra enfin la limite de leurs exigences » expliquait ainsi au préfet le commissaire central d'Angers dans le rapport déjà cité où il se félicitait de la « résistance » du patron de l'entreprise Beauvais-Robin.

F.D.

ANNEXE 2 : LES EFFECTIFS DE LA CGT DE 1914 A 1941

Source	Date du Congrès ¹³³	Nombre de syndiqués	Nombre de timbres pris	Nombre de syndicats	Remarques
Poperen, <i>Syndicats...</i>	27 avril 1913 (1 ^{er})				44 syndicats <i>représentés</i>
Poperen + CR Congrès ¹³⁴	5 avril 1914 (2 ^e) à Cholet	2949 ¹³⁵		40	33 ¹³⁶ syndicats <i>représentés</i>
<i>Effort social</i> (1 ^{er} décembre 1918)	17 novembre 1918 ¹³⁷		(du 1/6 au 17/11) 19400	30	selon Pilard : 25 syndicats <i>présents</i>
Bouvet PC-CGTU CR Congrès UD	22 juin 1919 ¹³⁸ (3 ^e) 12 octobre 1919 ¹³⁹		(année complète) 84591 ¹⁴⁰	39	26 syndicats <i>représentés</i> en juin, 34 en octobre
<i>Effort social</i> + Bertron 1935	20 juin 1920 (4 ^e) à Saumur		(année complète) 85374		
Bouvet PC-CGTU	19 juin 1921 (5 ^e) à Segré	4700 ¹⁴¹	(année complète) 60583	49	49 syndicats <i>représentés</i>
PV CA de l'UD + Bertron 1935	16 juillet 1922 (6 ^e)		(année complète) 20392	37	
Rapport UD CGT (Bellier ¹⁴²) 1925	1923 (7 ^e)		(année complète) 36330		« disparition de l'UL de Saumur » ¹⁴³
Rapport Bellier 1925, CR Congrès ¹⁴⁴	15 juin 1924 (8 ^e)		(année complète) 39319 (du 1/1 au 1/7) 16298	32	21 syndicats <i>représentés</i>
Rapport Bellier 1925, CR Congrès	19 juillet 1925 (9 ^e) à Angers		(du 1/1 au 1/7) 29453	37	33 syndicats <i>représentés</i>
Rapport Bellier 1926, CR Congrès	6 juin 1926 (10 ^e) à Angers		38000	41	32 syndicats <i>représentés</i>

¹³³ Tous les congrès cités ont eu lieu un dimanche, seule journée de repos à l'époque (pas de congés payés avant 1936). Il y a en principe un congrès départemental par an, qui donne lieu à un compte rendu (CR) détaillé.

¹³⁴ Archives CGT (UD FO), 2.3.01 (PV des CA de l'UD). Plusieurs comptes rendus des congrès des années 10 et 20 figurent dans ce gros cahier relié, à la suite des procès-verbaux manuscrits des CA de l'UD.

¹³⁵ Dont seulement 360 femmes.

¹³⁶ Maurice Poperen signale dans son ouvrage, *Syndicats et luttes ouvrières au pays d'Anjou*, que la baisse du nombre de syndicats entre les deux premiers congrès résulte du regroupement de la plupart des syndicats de métier dans des syndicats uniques d'industrie, notamment dans le Bâtiment, la Métallurgie, l'Imprimerie (imprimeurs, typos).

¹³⁷ C'est une « réunion générale des syndicats ». La guerre a complètement désorganisé le mouvement syndical : de nombreux militants ont été envoyés au front, beaucoup y sont morts. Il n'y a donc eu aucun congrès syndical pendant les années de guerre. Il n'est pas anodin que cette « réunion générale » se soit tenue 6 jours seulement après l'armistice. La menace de représailles de l'Etat par l'envoi des « meneurs » au front ayant disparu, l'activité militante pouvait reprendre comme avant.

¹³⁸ Première session.

¹³⁹ Deuxième session.

¹⁴⁰ Pour les années 1919, 1920, 1921 et 1922, les nombres de timbres pris sont ceux qui figurent dans le rapport de Louis Bertron au XIXe congrès de l'UD confédérée (1935), celui qui précède le congrès de fusion avec la CGTU.

¹⁴¹ Donc six mois avant la scission avec la CGTU.

¹⁴² Ernest Bellier a été élu secrétaire de l'UD CGT au congrès de 1924, René Piault étant secrétaire-adjoint.

¹⁴³ Le PV de la CA du 16 mars 1924 indique aussi une *légère baisse* des effectifs en 1923

¹⁴⁴ Archives CGT (UD FO), 2.3.01 (PV des CA de l'UD). Les années 1922-1927 représentent le « creux de la vague » pour la CGT.

Pas de CR ¹⁴⁵	12 juin 1927 (11 ^e)				
Rapport UD CGT + CR Congrès	24 juin 1928(12 ^e) ¹⁴⁶ 25 novembre 1928			? 50	41 syndicats <i>représentés</i>
Rapport Pilard 1930, CR Congrès	3 nov 1929 (13 ^e)	7839 (Bouvet)	(9 mois) 59930 (Pilard 1930)	64	50 syndicats <i>représentés</i>
Rapport Pilard 1930, CR Congrès	23 nov 1930 (14 ^e) à Angers	8000 ¹⁴⁷	(8 mois) 68726 (9 mois) 70000	74	53 syndicats <i>représentés</i>
Rapport 1931 CR Congrès ¹⁴⁸	22 nov 1931 (15 ^e) à Angers		(8 mois) 67798 ¹⁴⁹	66	50 syndicats <i>représentés</i>
Rapport 1/1933, CR Congrès	22 janvier 1933 ¹⁵⁰ (16 ^e) à Angers		(année 1932) 69100 ¹⁵¹	65	43 syndicats <i>représentés</i>
Rapport Bertron ¹⁵² , CR Congrès	26 nov 1933 (17 ^e) à Angers			70 ¹⁵³	52 syndicats <i>représentés</i>
Rapport Bertron + CR Congrès	25 nov 1934 (18 ^e) à Angers	6810 ¹⁵⁴		70 ¹⁵⁵	46 syndicats <i>représentés</i>
Rapport Bertron + CR Congrès	24 nov 1935 (19 ^e) à Angers	6801 ¹⁵⁶	69658	67	47 syndicats <i>représentés</i>
CR Congrès	Congrès de fusion Angers 22/12/35	10000 ¹⁵⁷		72 ¹⁵⁸	51 syndicats <i>représentés</i>
Rapport 1937 Liste de 1939 ¹⁵⁹	11 avril 1937 (20 ^e)	25000 ¹⁶⁰ 24147		138 145	124 syndicats <i>représentés</i>

¹⁴⁵ Dans le cahier de procès-verbaux des réunions de la CA, quatre pages blanches suivent le titre « Congrès de l'UD, 12 juin 1927 ». En fait, le compte rendu sténographié faisant 46 pages, il devait être résumé pour parution dans « Le réveil des travailleurs », l'organe de l'UD.

¹⁴⁶ Ce congrès, jugé « lamentable » par un membre de la CA, a dû être complété par un congrès extraordinaire convoqué en novembre. Le compte rendu du congrès du 24 juin ne figure pas non plus dans le cahier des PV de CA.

¹⁴⁷ Estimation à partir du tirage annoncé du journal de l'UD, « Le réveil des travailleurs ».

¹⁴⁸ Archives CGT (UD FO), 2.3.02 : PV des CA de l'UD et comptes rendus de la plupart des congrès des années 30.

¹⁴⁹ Pilard, qui a remplacé Bellier à la tête de l'UD en novembre 1928, explique la baisse du nombre de syndiqués par les facteurs suivants : l'absence de permanent à l'UD, la crise de cadres et le manque de jeunes, la « crise que nous subissons » (avec la hausse du chômage) et la dispersion syndicale (CGT, CGTU, CFTC, autonomes).

¹⁵⁰ Il n'y a pas eu de congrès en 1932 du fait du mauvais état de santé de Pilard et du trésorier Pérouin (qui décède en 1933). Du coup, le congrès qui aurait dû se tenir en novembre 1932 a été repoussé à janvier 1933. En avril 1932, le « Réveil des Travailleurs », distribué aux syndiqués, tirait toujours à 8000 exemplaires.

¹⁵¹ Dans son rapport, Pilard signale d'importants licenciements aux ardoisières et dans les mines de fer.

¹⁵² Louis Bertron est élu par la CA secrétaire général et trésorier de l'UD, « par acclamations » à l'issue du congrès, en remplacement de Pilard.

¹⁵³ « + 6 syndicats / - 1 syndicat » selon le rapport de Bertron par rapport à fin 1932.

¹⁵⁴ D'après la liste des syndicats qui figure dans le dossier du XVIIIe congrès de l'UD (Archives CGT d'avant la scission de 1948 conservées par l'UD CGT-FO de Maine-et-Loire, 2.2.02). A noter que dans un communiqué de presse adressé au « Peuple » (organe de la CGT) pour annoncer le congrès, Bertron, secrétaire de l'UD, évoque « 76 syndicats groupant 10000 membres ».

¹⁵⁵ D'après la liste des syndicats.

¹⁵⁶ D'après la liste des syndicats qui figure dans le dossier du XIXe congrès de l'UD (Archives CGT, 2.2.02). Le plus gros syndicat est celui des instituteurs et institutrices (SNI), avec 804 adhérents, le plus petit celui des pâtisseries d'Angers (3 adhérents).

¹⁵⁷ Nombre avancé par Bertron dans son rapport au congrès de l'UD confédérée du 24 novembre, ce qui implique que la CGTU n'aurait eu que 3000 syndiqués en Maine-et-Loire.

¹⁵⁸ Selon la comparaison effectuée par Bertron au congrès de 1937.

¹⁵⁹ Dans le dossier du XXIIe Congrès de l'UD (Archives CGT, 2.2.02), figure un « état comparatif des prises de timbres » pour les années 1937 et 1938, syndicat par syndicat, avec une colonne « observations » qui précise les syndicats disparus fin 1938 (après l'échec de la grève du 30 novembre) ou dans les premiers mois de 1939. Nous avons divisé par 10 le nombre annuel des timbres pris par les syndicats pour établir le nombre supposé d'adhérents.

Rapport 1938 Liste de 1939	24 avril 1938 (21 ^e)	25000 20993		131 130	97 syndicats <i>représentés</i>
CR Congrès	16 avril 1939 (22 ^e)	13800 ¹⁶¹		116	89 syndicats <i>représentés</i>
Rapport UD CGT	22 novembre 1941 (23 ^e)				38 syndicats <i>représentés</i>

¹⁶⁰ Annoncés dans le rapport de Louis Bertron. En réalité 23890 d'après la liste des syndicats qui figure dans le dossier de ce congrès, établi au mois d'avril. A la fin de l'année 1937, année record, le nombre d'adhérents est monté jusqu'aux 24147 qui figurent dans le tableau comparatif dressé en avril 1939. C'est huit fois les effectifs de 1914.

¹⁶¹ Effectifs cités par Jean-Luc Marais dans *Le Maine-et-Loire aux XIX^e et XX^e siècles*. Aucun nombre d'adhérent ne figure dans le rapport de Louis Bertron, pas plus que dans le dossier de compte rendu de congrès. Les seules indications chiffrées de ce dossier figurent dans un tableau de l'évolution du tirage du mensuel de l'UD, « Travail », qui parut de janvier 1937 à juin 1939. Ainsi, la courbe du tirage suit manifestement celle des adhérents : 25000 exemplaires en janvier 1937, 27500 en mai 1937 (point culminant), et ensuite baisse régulière jusqu'aux 20000 exemplaires tirés en janvier 1939.

SOURCES

Presse

- *L'Effort social, organe de l'Anjou socialiste, syndicaliste, coopératif*, journal bimensuel, puis hebdomadaire (1918-1922 puis 1928-1935), Archives départementales de Maine-et-Loire (ADML).
- *L'Anjou communiste, syndicaliste et coopératif*, journal hebdomadaire, puis bimensuel (1921-1923), ADML.
- *Le Petit Courrier*, quotidien (1896-1944), ADML (Archives en ligne).
- *L'Ouest-Eclair*, quotidien (1899-1944), édition d'Angers, archives en ligne disponibles sur le site du quotidien Ouest-France.
- *La Lutte ouvrière*, hebdomadaire du Parti ouvrier internationaliste (1936-1939), DVD, Association RADAR, 2009.

Archives

- Archives de la CGT d'avant 1948, conservées par l'UD Force ouvrière de Maine-et-Loire, à la Bourse du Travail d'Angers.
- Archives d'Henri et Yvonne Dufour (archives privées).
- Archives de Maurice Popere, conservées au Centre d'Histoire du Travail de Nantes (une quarantaine de cartons).

BIBLIOGRAPHIE

- André ROSSI (Angelo TASCA), *Naissance du Fascisme*, NRF Gallimard, 1938, réed. 1967.
- Georges DUPEUX, *Le Front populaire et les élections de 1936*, Armand Colin, 1959.
- François LEBRUN (dir.), *Histoire d'Angers*, Privat, 1975.
- Maurice POPEREN, *Les premiers mai au pays d'Anjou*, Imprimerie coopérative angevine, 1981.
- Jean MAITRON, Claude PENNETIER (dir.), *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*, période 1914-1939, tomes 16 à 44, Editions ouvrières/Editions de l'Atelier, 1981-1997.
- François LEBRUN, Alain JACOBZONE, *Ludovic Ménard (1855-1935), fondateur du syndicalisme ardoisier*, Association des Amis du Musée de l'Ardoise de Trélazé, 1985.
- Laurent BATSCHE, *La FEN au tournant*, La Brèche, 1987.
- Alain JACOBZONE, *En Anjou, loin du front*, Ivan Davy éditeur, 1988.

- Jacques BOUVET, *Le Parti communiste et la CGTU en Maine-et-Loire, des scissions à la veille du Front populaire*, Maîtrise d'Histoire, Université de Tours, 1989.
- Jacques BOUVET, *Les sources du Mouvement social en Maine-et-Loire aux XIX^e et XX^e siècles*, DEA, Université Rennes II, 1991.
- Jean MAITRON, *Le mouvement anarchiste en France* (rééd.), 2 vol., Gallimard, 1992.
- Michel DREYFUS, *Histoire de la CGT*, Editions Complexe, 1995.
- Jean-Pierre LE CROM, *Syndicats nous voilà !*, Editions de l'Atelier, 1995.
- Jacques MAILLARD (dir.), *Angers XX^e siècle*, Ville d'Angers, 2000.
- Jacques BOUVET, *Bessonneau Angers*, Société des Etudes Angevines, 2002.
- Marc BERGERE, *Une société en épuration*, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- François BONNAUD, *Carnets de luttes d'un anarcho-syndicaliste (1896-1945)*, présentés par Christophe Patillon, Editions du Centre d'histoire du travail, Nantes, 2008.
- Jean-Luc MARAIS, *Le Maine-et-Loire aux XIX^e et XX^e siècles*, Picard, 2009.

L'ŒUVRE DE MAURICE POPEREN

- *Création des Bourses du Travail en Anjou*, Editions ouvrières, 1962.
- *Syndicats et luttes ouvrières au pays d'Anjou*, 1964. L'ouvrage traite essentiellement de l'histoire de la Bourse du Travail d'Angers de sa création en 1892 à 1914.
- *Un siècle de luttes au pays de l'ardoise*, préface de Jean Maitron, Imprimerie coopérative angevine, 1972.
- *Un siècle de luttes chez les Tisserands des Mauges*, préface de François Lebrun, Imprimerie coopérative angevine, 1974.
- *Heures héroïques, Naissance du syndicalisme des instituteurs de l'Anjou*, Editeur SNI 49, Angers, 1975.
- *Les cordonniers d'Angers, combat pour un destin meilleur*, préface de Serge Chassagne, Imprimerie angevine, 1977.
- *La Doutre à l'orée du siècle, souvenirs d'enfance*, Imprimerie angevine, 1977.
- *Les premiers mai au pays d'Anjou*, Imprimerie coopérative angevine, 1981.
- *Filassiers, cordiers et toiliers d'Anjou*, Imprimerie angevine, 1981.

NB : La plupart de ces ouvrages sont depuis longtemps épuisés, mais certains peuvent se trouver ponctuellement dans les rayons des bouquinistes d'Angers.

Les Cahiers du CESA / Numéros parus :

N° 1 : Féminisme et syndicalisme - Les archives d'Yvonne Dufour et du groupe féministe de l'enseignement laïque de Maine-et-Loire (1923-1933), octobre 2011, 20 pages.

N° 2 : Des Pétroleuses aux Danaïdes, aspects du mouvement féministe à Angers (1974-1987), novembre 2011, 40 pages.

En préparation :

N° 4 : Histoire du mouvement trotskyste en Maine-et-Loire (1936-1939).



Contact : cesa@numericable.fr